La Voix de l'Est

LE STATU QUO N'EST PAS ENVISAGEABLE POUR PASCAL BONIN

QUEL AVENIR POUR LA BIBLIOTHÈQUE ?

PAGE 3

PHOTO ALAIN DION

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

DANIEL GIARD CONDAMNÉ À UN AN DE PRISON

PAGE 4

PHOTO LA VOIX DE L'EST

CSSS LA POMMERAIE

LE DÉFICIT RAMENÉ À 650 000 $

PAGE 5

PHOTO MAXIME SAUVAGE

3397457

Accent L | 5 portes | 2013

Optez pour une formule gagnante

Modèle GLS, 5 portes, montré◆
À partir de 11 974$ ou 0% jusqu'à 72 mois◊
INCLUANT UN AJUSTEMENT DE PRIX† DE 3 340$

AUTOROUTE : 5,2 L/100 KM▾

HYUNDAI COWANSVILLE

120, rue Bell | 450 266-3000
www.hyundaicowansville.ca

Hyundai Cowansville seul concessionnaire autorisé Equus pour la rive-sud du fleuve Saint-Laurent

EQUUS

◊Accent GL 5 portes 2013, boîte manuelle à partir de 17 514 $ à un taux annuel de 0 %, pour 72 / 84 mois. Paiement de 112$ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 $. Coût du prêt (incluant les frais maximum du RDPRM de 75 $) : 765, pour une obligation totale de 17 590$. Frais de 115$ (taxe de 15$ sur les pneus et taxe de 100$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 550$ inclus. † Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 3 340$ offerts sur achats comptants seulement sur les Accent L 5 portes 2013, boîte manuelle. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxe. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai.

Que les inconditionnels des livres « papiers » se rassurent : ce nouveau virage de la bibliothèque ne devrait pas se traduire par un désintérêt pour les ouvrages plus traditionnels.

PHOTOS ALAIN DION

Le nouveau service de prêt de livres numériques « va nous permettre d'aller chercher une clientèle plus branchée qui ne viendrait pas à la bibliothèque autrement », souligne la directrice Linda Laberge.

À l'ère du livre numérique

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La bibliothèque municipale Paul-O.-Trépanier s'apprête à prendre le virage numérique. Près de 1000 livres en format numérique seront bientôt mis à la disposition des lecteurs branchés, a laissé savoir la directrice de la bibliothèque, Linda Laberge.

Selon elle, ce n'est plus qu'une question de jours ou, tout au plus, de quelques semaines avant que ce service soit offert aux adeptes de lecture qui utilisent une liseuse, une tablette, un ordinateur ou un téléphone intelligent pour s'adonner à leur passe-temps.

Le conseil municipal a résolu le mois dernier de permettre à la bibliothèque d'adhérer à la plateforme pretnumerique.ca, qui permet aux bibliothèques publiques québécoises d'offrir le prêt de livres numériques. Le coût d'abonnement initial de la bibliothèque pour adhérer à ce réseau est de 3783 $. « C'était la première étape pour permettre la réalisation de ce projet. La deuxième est d'effectuer quelques ajustements informatiques. Dès que ça sera fait, on sera prêt », explique Linda Laberge.

Selon la directrice, ce nouveau service, réclamé par les usagers depuis « deux ou trois ans », changera assurément des choses. « Ça va nous permettre d'aller chercher une clientèle plus branchée qui ne viendrait pas à la bibliothèque autrement », souligne-t-elle.

Simple

Pour débuter, la bibliothèque offrira environ 1000 titres, dont plusieurs oeuvres québécoises, s'adressant autant aux adultes qu'aux enfants. Au fil du temps, la collection devrait se bonifier, croit Linda Laberge. « Pour l'instant, le répertoire est surtout québécois. Mais la maison d'édition Le Seuil, par exemple, a commencé un offrir un bouquet de titres », illustre-t-elle.

Pour emprunter un livre, la démarche sera similaire à celle effectuée au comptoir, sauf qu'elle pourra être réalisée à toute heure du jour et de n'importe où en accédant au site web de la bibliothèque. Les modalités de prêts demeurent à confirmer, mais deux conditions devront être remplies par les usagers. Ils devront être détenteurs d'une carte-loisirs et disposer d'un numéro d'identification personnel (NIP).

Particularité : les livres seront chronodégrables, c'est-à-dire qu'ils s'effaceront après une période de 21 jours, souligne M^me^ Laberge.

Cela signifie, souligne-t-elle, que les usagers n'auront jamais à assumer de frais de retard. Aussi, avec ce médium, terminés les livres abîmés et les possibles amendes.

Les personnes intéressées à emprunter des livres numériques devront toutefois, dans un premier temps, se rendre sur le site pretnumerique.ca, souligne la directrice de la bibliothèque, afin d'importer dans leur liseuse ou autre tablette, un fichier de démarrage. « Nous pourrons être là pour offrir du soutien, mais nous ne sommes pas des techniciens. Les gens devront suivre les instructions », souligne-t-elle.

Pas une menace

Et que les inconditionnels des livres « papiers » se rassurent : ce nouveau virage de la bibliothèque ne devrait pas se traduire par un désintérêt pour les ouvrages plus traditionnels. « Je ne suis pas inquiète. Les deux vont continuer à coexister. Ça ne fait qu'augmenter l'offre de supports. Le papier va rester encore longtemps », estime Linda Laberge.

Le statu quo est impossible

Le conseil municipal devra se pencher sur le dossier selon le maire Bonin

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le projet d'agrandissement, voire de déménagement, de la bibliothèque municipale Paul-O.-Trépanier à Granby n'a pas été repoussé aux calendes grecques. Le maire Pascal Bonin aimerait que le conseil municipal se penche sur le dossier au cours des prochains mois, a-t-il affirmé à *La Voix de l'Est*.

«Je ne fais pas l'autruche avec ce dossier-là», a laissé tomber le maire Bonin. Les choses sont toutefois loin d'être simples, selon lui. «Ça fait partie d'un casse-tête, d'une espèce de cube Rubik. Il y a d'autres choses qui rentrent en ligne de compte. Parce que la localisation d'un projet pourrait changer la donne pour d'autres bâtiments», fait-il valoir. Il évoque notamment le cégep de Granby qui pourrait nourrir des projets au centre-ville, mais refuse d'entrer dans les détails.

PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Je veux me faire une tête sur le dossier et j'aimerais amener le sujet à Serges (Ruel, le conseiller municipal responsable de la culture) pour que ça soit étudié par le comité de la culture », indique le maire de Granby Pascal Bonin.

Le déménagement de la bibliothèque municipale — devenue trop petite pour l'importance de la population — dans l'église Notre-Dame était caressé par la précédente administration municipale. Différentes études ont été réalisées en ce sens au cours des dernières années. En 2012, l'ex-maire Richard Goulet et d'autres représentants de la Ville ont même visité quelques lieux de culte transformés en bibliothèque, dont l'ancienne église art déco Sainte-Marguerite-Marie à Magog.

Mais les coûts importants du projet ont toujours été un frein. Et ils continuent à l'être. L'administration municipale précédente n'était prête à réaliser le projet qu'à la condition que des subventions gouvernementales soient au rendez-vous. Le nouveau maire Bonin est du même avis.

«C'est un projet qui tourne autour de 20 millions $. Sans subvention, c'est voué à l'échec. C'est sûr et certain», tranche-t-il.

À l'étude

La transformation de l'église, située au coeur du centre-ville, en bibliothèque est-elle la meilleure option possible aimerait par ailleurs statuer Pascal Bonin. «Selon les études, oui. Mais ce ne sont pas les études qui payent, ce sont les citoyens», dit-il.

Le maire relève avoir entrepris au cours des dernières semaines la lecture des différentes études qui ont été réalisées par des professionnels sur le sujet. «Il y en a eu une sur le patrimoine, une autre sur la faisabilité. Il y a plus d'une étude. Je veux me faire une tête sur le dossier et j'aimerais amener le sujet à Serges (Ruel, le conseiller municipal responsable de la culture) pour que ça soit étudié par le comité de la culture. Ça peut avoir une incidence sur beaucoup de choses», estime M. Bonin.

Outre le déménagement de la bibliothèque dans l'église Notre-Dame, d'autres options pourraient également être analysées, comme «la possibilité de changer la vocation d'autres bâtiments du secteur», la «construction d'un bâtiment neuf» ou la conclusion de partenariats, avance Pascal Bonin.

Et le statu quo? «À court terme, dans un horizon de 0 à 2 ans, c'est possible. Mais à long terme, ce n'est pas possible», croit-il. D'où son désir de soumettre le dossier à l'ensemble du conseil municipal.

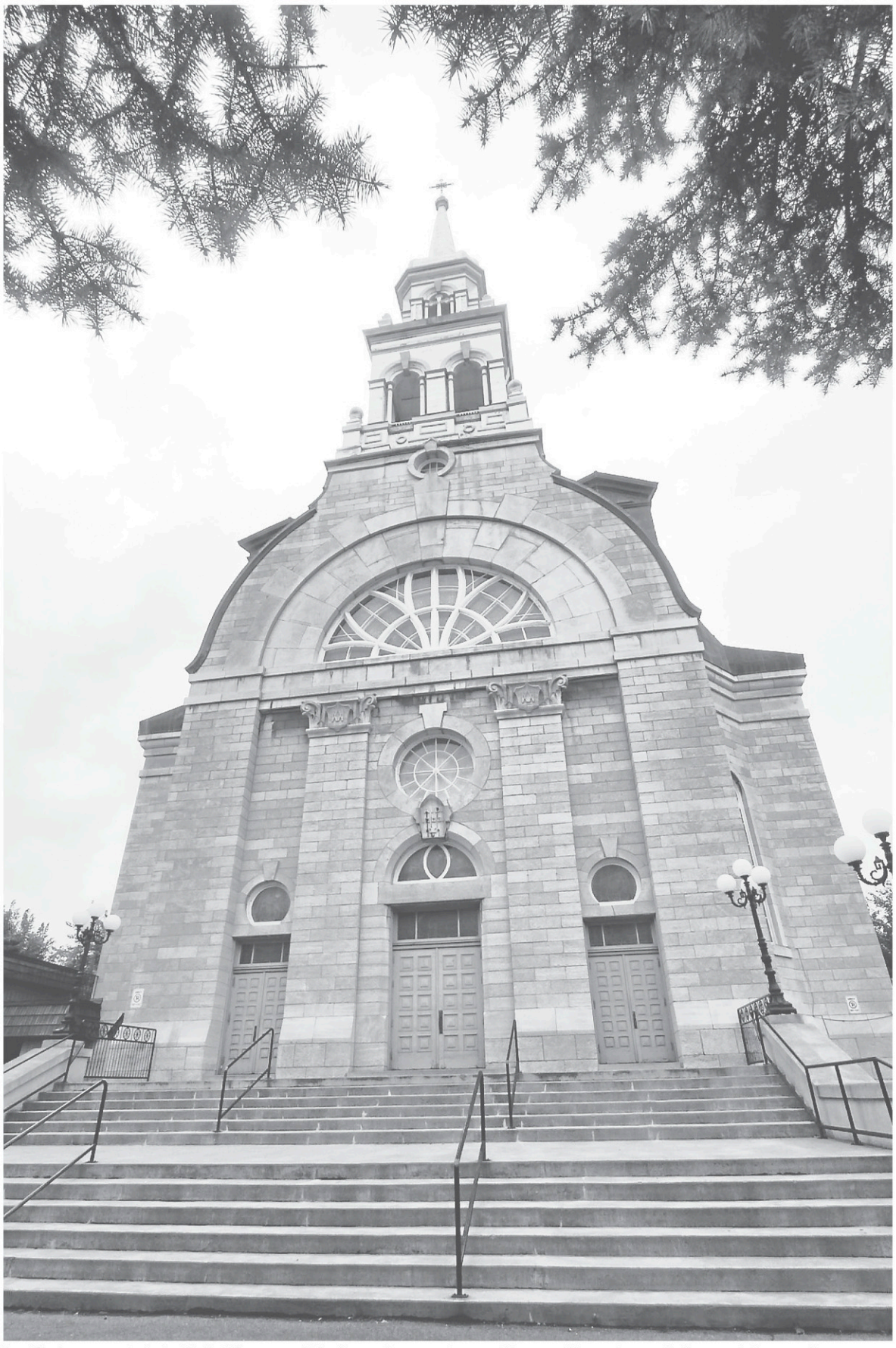

Le déménagement de la bibliothèque municipale — devenue trop petite pour l'importance de la population — dans l'église Notre-Dame était caressé par la précédente administration municipale.

3404795

ROYAUME DES QUILLES

Nouvelle ligue

Petites quilles

Abat 9

inclus le repas de fin de saison et autres surprises, tous les vendredis à 13h **10$**

Inscrivez-vous maintenant !

450 372-7211

royaumedesquilles.com
quilles@royaumedesquilles.com

151, Denison E, Granby QC J2G 4C4

MÉTÉO

Pierre Philip, Groupe Scout Georges Pepin de Granby

AUJOURD'HUI
Ennuagement. 40 % de probabilité d'averses de neige en après-midi.
Max. -5 Min. -2*

* Indique une tendance inverse de la température.

DEMAIN
Neige ou pluie.
Max. 10 Min. 0

SOMMAIRE

Agenda (ajout) 15
Débats 12
Horoscope 18
Loterie 7
Jeux 19
Nécrologie 17-18
Petites annonces 16
Sports 20

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot ____ 4,17 $
par motorisé ____ 4,59 $

PHOTO LA VOIX DE L'EST

Daniel Giard avait emmagasiné des dizaines de vidéos et de photos mettant en scène des fillettes prépubères.

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Un collectionneur écope d'un an de prison

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Consommer de la pornographie juvénile tirée d'internet est illégal, et ce, même si cela se fait dans l'intimité de son foyer.

Un Granbyen l'a appris à ses dépens. Daniel Giard, un employé de fromagerie de 56 ans, a été condamné hier à un an de prison pour avoir emmagasiné, dans son ordinateur, des dizaines de vidéos et de photos mettant en scène des fillettes prépubères qui, sur la plupart des documents, pratiquaient des fellations.

Il en a aussi rendu disponibles à d'autres internautes par le biais d'un site de partage de fichiers. M. Giard n'avait pas d'antécédent judiciaire.

Son arrestation, en 2012, a été le fruit d'une investigation menée par le Module d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur internet de la SQ. Après investigation, les policiers ont trouvé 42 vidéos et 34 photos compromettantes chez l'accusé.

« Je n'ai rien à ajouter »

M. Giard avait plaidé coupable à deux chefs d'accusation, soit possession et distribution de pornographie infantile. Il ne s'est pas exprimé au moment de recevoir sa sentence, sinon pour dire au juge Érick Vanchestein « je n'ai rien à ajouter ». Il a ensuite pris le chemin des cellules.

Sa peine est assortie d'une probation d'un an, à sa sortie de prison, et d'une interdiction d'entrer en contact avec des mineurs sans être accompagné pour 20 ans. Grâce à un échantillon d'ADN, il sera fiché au registre des délinquants sexuels pour la même durée. À sa libération, il lui sera aussi interdit d'utiliser internet pendant trois ans.

Sa sentence, le minimum pour ce genre de crime, était une suggestion commune de la Couronne et de la défense, représentées respectivement par Me Geneviève Crépeau et Me Pascale Gauthier.

» EN BREF

Perquisition à Upton : un homme accusé

UPTON (VDE) — Les agents du poste uptonnais de la Sûreté du Québec ont fait tout un coup de filet, mercredi après-midi, alors qu'ils ont été appelés à intervenir dans une résidence privée de la rue St-Cyrille, à Upton, pour une affaire de voies de fait. Sur place, les policiers ont remarqué la présence de plants de cannabis. Après avoir obtenu un mandat de perquisition, ils ont procédé à la saisie de plus de 200 plants et boutures de cannabis, de 4 kg de cannabis en cocottes et en feuilles, d'un kilogramme de haschisch ainsi que de matériel servant à la production de drogue. Une motocyclette et un véhicule tout terrain, qui auraient été criminellement obtenus, ont également été saisis par la SQ, qui a aussi quitté les lieux avec une arme longue et une arme prohibée. Hugo Beaulac, 30 ans de Upton, a été arrêté sur place et détenu jusqu'à sa comparution hier après-midi au palais de justice de Saint-Hyacinthe, où il a fait face à des accusations de production de cannabis, de possession de cannabis, d'omission de se conformer à une promesse, d'avoir manipulé une arme prohibée et de voies de fait armé.

» À PROPOS

Une précision est apportée à la suite de la parution de notre dossier *Tomber après le combat*, portant sur les suicides de soldats, dans notre édition du 9 décembre dernier. Alors qu'une cérémonie commémorative à la mémoire des soldats s'étant enlevé la vie devrait avoir lieu à Waterloo le 21 février prochain, le coquelicot doré ne sera cependant pas utilisé en guise de symbole de cet événement. Il appert que le coquelicot est utilisé exclusivement par la Légion royale canadienne afin d'honorer la mémoire des soldats tombés au combat. L'organisme Soldiers of Suicide n'utilise pas non plus le coquelicot. Nos excuses pour la confusion que le paragraphe à propos de ce symbole aurait pu engendrer.

3399767

Les comédiens du film *GABRIELLE* répondent à toutes les questions !

DIS-MOI TOUT
Ce soir 18 h 30
Avec France Beaudoin
Invités : Gabrielle Marion-Rivard, Mélissa Désormeaux-Poulin et Alexandre Landry
Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

PLAN DE REDRESSEMENT DU CSSS LA POMMERAIE

Le manque à gagner maintenant à 650 000 $

ARIANE FARIBAULT
ariane.faribault@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Depuis le mois de novembre, la direction du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie jongle avec les chiffres pour tenter de trouver des solutions au déficit anticipé alors évalué à 2,2 M $.

À la suite de discussions avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, d'abord avant les fêtes, puis plus récemment cette semaine, le CSSS La Pommeraie a réussi ramener ce déficit anticipé à 650 000 $. Mais les discussions devront se poursuivre et d'autres mesures de redressement devront s'ajouter pour permettre à l'établissement de présenter un budget équilibré à la fin de l'année financière, le 31 mars prochain.

Selon le directeur général du CSSS, Bruno Petrucci, une grande part du redressement de la situation est attribuable à des réajustements quant aux revenus octroyés par l'agence, qui augmentent de façon significative le budget disponible.

« Nous avons eu des confirmations des revenus réels dont nous disposerons, précise-t-il. Il y a toujours des réajustements budgétaires qui se font en lien avec nos niveaux de production. Habituellement, ça se fait plus vers la fin de l'année, mais là, nous voulions nous assurer d'avoir les bonnes informations quant à nos revenus pour bien planifier la suite des choses. Comme nous avons produit beaucoup au niveau de la chirurgie, nous aurons des revenus supplémentaires d'environ 500 000 $, juste pour ce secteur. Avec d'autres exercices comptables, on atteint les 815 000 $ en augmentation de revenus. »

À l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, on confirme que des ajustements budgétaires sont effectués de façon régulière. « Le nombre de chirurgies effectuées en 2012-2013 a été supérieur au nombre de chirurgies qui avait été anticipé par l'établissement, précise Chantal Vallée, agente d'information à l'Agence. Chaque année, les établissements évaluent le nombre de chirurgies qu'ils feront, et en fonction du réel, il y a un ajustement à la hausse ou à la baisse. Dans leur cas, c'est à la hausse. »

La main-d'œuvre touchée

Malgré ces augmentations de revenus, le CSSS devra inévitablement sabrer ses dépenses pour arriver à présenter un budget équilibré. Des mesures de redressement de l'ordre de 475 000 $ sont déjà prévues, uniquement au niveau de la main-d'œuvre.

« Nous devrons faire des suivis plus serrés au niveau des heures supplémentaires, ainsi qu'au niveau de l'ajout de personnel sans autorisation, soutient le DG. En ce qui a trait à la formation, nous allons évaluer davantage les besoins et peut-être en reporter certaines. Même chose pour les périodes d'orientation, lorsque des employés changent de poste. D'ailleurs, ce ne seront pas des mesures qui vont s'arrêter à la fin de l'année financière, c'est important de le mentionner. »

M. Petrucci estime malgré tout que ces mesures n'auront pas d'impact sur les services offerts. « Nous allons peut-être revenir à l'offre de services que nous sommes supposés donner, au lieu d'en faire toujours plus comme c'est le cas présentement, souligne-t-il. Mais surtout, il faut mettre de l'avant des changements de nos habitudes afin d'améliorer la productivité pour réaliser ces économies. »

D'autres mesures de redressement, évaluées autour de 200 000 $, sont également planifiées, sur le plan des fournitures diverses.

Encore 650 000 $

Malgré tous ces efforts, le CSSS La Pommeraie fait toujours face à un manque à gagner. « Il nous reste encore 650 000 $ à aller chercher, mentionne M. Petrucci. Il va falloir le faire en identifiant d'autres mesures de productivité. On continue également à réévaluer les budgets pour s'assurer qu'ils soient bien réels et non estimés. »

À l'Agence, on rappelle d'ailleurs que le CSSS La Pommeraie, comme tous les autres établissements, devra trouver le moyen de présenter un budget équilibré à la fin de l'année et que son plan de redressement doit viser le déficit zéro.

Le CSSS devrait normalement soumettre son plan de redressement à l'Agence de la Montérégie la semaine prochaine, qui elle, devra à son tour le soumettre au ministère de la Santé. « Nous avons une rencontre téléphonique extraordinaire du conseil d'administration la semaine prochaine pour adopter le nouveau déficit. Et on espère que d'ici la séance ordinaire du conseil le 19 février, il aura fondu encore », conclut le directeur général.

PHOTO MAXIME SAUVAGE, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Il nous reste encore 650 000 $ à aller chercher. Il va falloir le faire en identifiant d'autres mesures de productivité », mentionne Bruno Petrucci, directeur général du CSSS La Pommeraie.

PHOTO ALAIN DION

L'anneau de glace est prêt

GRANBY — Le temps froid des dernières semaines aidant, les employés des travaux publics de la ville de Granby ont pu terminer les travaux de préparation de la patinoire sur le lac Boivin. Elle était prête à accueillir ses premiers patineurs hier, a avisé la Ville de Granby par voie de communiqué. Les sentiers glacés aménagés au pavillon Roger-Bédard (chalet des patineurs) demeurent aussi accessibles et sont éclairés, de sorte qu'il est possible de profiter des soirées d'hiver. Mieux vaut toutefois en profiter maintenant puisque les surfaces glacées pourraient souffrir du redoux prévu pour les prochains jours. Demain, la pluie est au rendez-vous et le mercure devrait avoisiner 10 degrés Celsius, selon Environnement Canada.

PHOTO ALAIN DION

Démolition de l'ancien resto Kung Fu

GRANBY (MFL) — La bâtisse qui a longtemps abrité le restaurant Kung Fu à l'angle des rues Principale et Boivin, à Granby, a été démolie hier. Le terrain, propriété de Gestion Karélimax, présidée par Réjean Gince, est maintenant appelé à changer d'allure. La construction d'un nouvel immeuble commercial de trois étages devrait être lancée au printemps, a confirmé hier la courtière immobilière, Geneviève Monty. Un commerce pourrait loger au rez-de-chaussée, tandis que les étages supérieurs seront occupés par des bureaux, a-t-elle précisé. L'identité des locataires n'est pas connue pour l'instant.

» EN BREF

Panneau d'affichage défectueux à Granby

GRANBY (MFL) — Le panneau d'affichage numérique situé à l'intersection des rues Mountain et Principale est hors d'usage depuis quelques jours à la suite d'un bris électrique.

La situation devrait toutefois revenir à la normale « dans les meilleurs délais », a avisé hier la Ville de Granby par voie de communiqué. Lors d'une opération de déneigement, un véhicule de la Ville a heurté et sectionné le poteau de bois qui sert à alimenter en électricité le panneau d'affichage. Le poteau devrait être replanté sous peu afin qu'Hydro-Québec puisse procéder aux travaux de raccordement, précise la Ville.

3397867

La Boîte à Surprise
Cuisse ou poitrine?
6,25$* repas à emporter

GRATUIT
Une boisson gazeuse Coca-Cola^MD en fontaine (473 mL).

St-Hubert

940, rue Principale, Granby

Présentation suggérée. *Taxes en sus. Offre valable du 6 au 26 Janvier 2014. La Boîte à Surprise (laissez notre rôtisseur choisir pour vous entre un repas quart de poulet cuisse ou poitrine) est disponible au comptoir des repas à emporter et au service au volant des rôtisseries St-Hubert et St-Hubert Express participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale ou promotion. 1 breuvage fontaine de Coca-Cola^MD 473 mL inclus à l'achat du repas La Boîte à Surprise, jusqu'à épuisement des stocks. MD/ Coca-Cola Ltée, utilisée sous licence. MD Marque déposée de St-Hubert S.E.C., employée sous licence. © Tous droits réservés.

3405964

CHAMBRE DE COMMERCE
Haute-Yamaska et région

Plus qu'un réseau, une alliée indispensable!

15 janvier 2014, 11 H 30 à 13 H 30

DÎNER MARKETING
VENDRE : ÇA COMMENCE PAR SOI-MÊME

Vous désirez être percutant lors de vos rencontres professionnelles? Parler en public avec aisance, est-ce à la portée de tous?

Conférencière :
Mme Annie Bienvenue, JPL Communications
Coût : 45$ membres / 60 $ non-membres
Café de la Brûlerie
4 rue de la Gare, à Granby

INFORMATION ET RÉSERVATION
Lina Girault
C info@cchyr.com T 450-372-6100, poste 222
www.cchyr.ca

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS À LA CCHYR

4 FÉVRIER 2014
DÉJEUNER RH
Pour mobiliser, il faut être prêt à tomber en amour!

14 FÉVRIER 2014
DÉJEUNER DES NOUVEAUX MEMBRES

22 FÉVRIER 2014
GALA DES PRIX DISTINCTION 2014
Beaucoup de surprises vous attendent et une atmosphère très particulière!

CLD Haute-Yamaska · Esprits Libres L'intelligence collective · Deloitte. · MALGA SIXIÈME SENS CRÉATIF · La Voix de l'Est

3393082

Concours réservé aux abonnés.
Pour vous abonner : 450 375-4555

Concours La Voix de l'Est

Un *chef* à la maison

Gagnez un repas gastronomique pour 8 dans le confort de votre foyer.

Retournez ce coupon d'ici le vendredi 14 février, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 282, 76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4

En partenariat avec
Chez Plumet
M. Philippe Plumet

Concours La Voix de l'Est — Un chef à la maison

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Code postal : _____

Question d'habileté : 8 x 25 = _____

Un gagnant remportera un souper gastronomique pour 8 personnes préparé à son domicile par le chef du restaurant Chez Plumet, M. Philippe Plumet. Le tirage aura lieu le 14 février à 14 h 30 au journal. Le nom du gagnant sera publié dans *La Voix de l'Est*, le samedi 15 février. Le gagnant doit faire le souper, un dimanche, sur le territoire de *La Voix de l'Est avant la fin mai*. Règlements du concours disponibles sur demande à *La Voix de l'Est*.

Pour une chance de plus, participez sur Internet: lavoixdelest.ca

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE CHEZ MOULAGE ET LAMINAGE FARNHAM

Un bel exemple de solidarité

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

FARNHAM — L'année commence bien pour les 25 travailleurs des usines Moulage Farnham et Laminage Farnham, deux sous-traitants d'Alpha Vico, une entreprise spécialisée en mobilier scolaire. L'entrée en vigueur de leur nouvelle convention collective permettra aux trois quarts d'entre eux de toucher une hausse de salaire moyenne de 9,36%.

Cette importante hausse, rétroactive à juillet 2013, s'explique par le fait qu'il faudra désormais moins d'années de service au sein de l'entreprise pour toucher le plafond salarial. « C'était le plus gros enjeu de la négociation, de permettre aux plus jeunes d'arriver au plafond plus vite. On a mis toutes nos billes dans cette partie-là », indique Steve Bégin, qui a négocié la convention au nom de la section locale 500 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada (TUAC).

« Par exemple, si ça prenait six ans pour atteindre le taux maximal, eh bien maintenant, on a mis ça sur trois ou quatre ans, et donc, les employés montent plus vite », poursuit le négociateur, ajoutant qu'avec cette mesure, « l'employeur montre à ses employés plus jeunes qu'ils font partie de l'entreprise ».

Les autres employés, possédant plus d'ancienneté et ayant déjà atteint le salaire maximal, ne demeurent pas en reste pour autant. La convention collective, d'une durée de 39 mois, prévoit que le plafond salarial soit pour sa part majoré de 6%.

Harmonie

Les négociations, qui se sont conclues à l'automne par l'entente qui a été ratifiée en décembre, ont été des plus harmonieuses, précise également Steve Bégin.

« Il y a des conditions gagnantes qui ont été réunies, à savoir un employeur ouvert et sensible aux demandes de ses employés et désireux d'attirer et de retenir son personnel, ainsi que des employés plus vieux qui sont solidaires de leurs confrères plus jeunes »

Le président des TUAC 500, Antonio Filato, croit pour sa part que le nouveau contrat de travail améliorera la compétitivité des usines et favorisera sa croissance. « En plus d'améliorer les conditions salariales, le nouveau contrat de travail permet à ce fleuron québécois de poursuivre le développement de ses marchés pour faire face à la concurrence des pays émergents », déclarait-il par voie de communiqué, hier.

La convention collective précédente était échue depuis avril 2013.

PHOTO FOURNIE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La SQ généreuse avec le Centre d'action bénévole de Waterloo

WATERLOO (AF) — Des collectes de denrées ont été effectuées dans les neuf postes de la Sûreté du Québec du district de l'Estrie pendant la période des Fêtes et cette année, le sergent Martin Bernier, coordonnateur régional en police communautaire à la Sûreté du Québec, district de l'Estrie, ainsi que les membres de la direction du district ont décidé qu'un organisme de la MRC de la Haute-Yamaska bénéficierait de ces denrées. Dans les derniers jours, le lieutenant Jocelyn Desrochers, directeur de poste de la MRC de la Haute-Yamaska, a donc remis au Centre d'action bénévole de Waterloo une douzaine de boîtes de nourriture non périssable, une aide grandement appréciée alors que les réserves de la banque alimentaire commençaient à être à sec. Josée Archambault, directrice de cet organisme, a précisé que ces denrées arrivaient à point pour aider les six familles de Waterloo qui ont tout perdu lors de l'incendie de la rue St-Patrick le 7 janvier. En 2012, un organisme de la municipalité d'Asbestos et en 2011, un organisme de Lac-Mégantic avaient bénéficié de cette collecte. Sur la photo, on reconnaît le sergent Jacques Roy, l'agent Francis Therrien, le sergent Éric Tremblay, le lieutenant Jocelyn Desrochers, ainsi que Josée Archambault.

L'ENTREPRISE A ENJOLIVÉ LES RÉSULTATS D'UNE CONSULTATION

Le maire de Sutton fustige Bell Mobilité

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

SUTTON — Bell Mobilité a enjolivé les résultats de sa consultation publique menée auprès des résidants de Sutton Junction, estime le maire de Sutton, Louis Dandenault. La municipalité cherche maintenant à trouver un « compromis » avec l'entreprise de télécommunications qui veut construire une tour cellulaire dans ce secteur.

Il appert que le responsable du projet chez Bell Mobilité, Daniel Brassard, conseiller des projets spéciaux et des relations municipales de la compagnie, a exagéré l'appui des résidants au projet en présentant cet été aux dirigeants de la Ville les résultats d'un sondage. « On a eu un autre son de cloche quand on a rencontré les gens du secteur », affirme M. Dandenault. « Ce n'est pas acceptable », a-t-il dit hier lorsque nous l'avons joint.

Conseiller municipal à l'époque, M. Dandenault et l'ensemble des élus avaient déjà voté en faveur de l'émission d'un permis de construction d'une tour de 60 mètres sur un terrain de la Ville utilisé comme dépôt de matériaux. Prudent, il évite de parler de tromperie de la part de l'entreprise. Il s'interroge néanmoins sur l'honnêteté de sa démarche. « On s'est fait dire qu'il n'y avait pas de problèmes », a-t-il dit.

PHOTOS JANICK MAROIS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Le conseil a fait arrêter les travaux de construction d'une tour cellulaire à Sutton Junction début octobre après avoir réalisé que Bell Mobilité avait enjolivé les résultats de sa consultation publique.

C'est au terme de cette consultation faite par la Ville que le conseil municipal a suspendu en octobre les travaux pour construire la tour. Des discussions ont depuis été engagées pour « trouver une solution », indique le maire.

Deux rencontres avec M. Brassard ont été tenues avant les Fêtes. Lors de celles-ci, la Ville a formulé des demandes au représentant de Bell Mobilité, a dit M. Dandenault. Il n'a pas voulu être plus précis. « Le conseil, évidemment, veut obtenir la meilleure solution pour les gens de Sutton Junction. On essaie de trouver un juste milieu. »

La Ville se trouve en position vulnérable, souligne M. Dandenault, du fait qu'elle a déjà donné le permis à Bell Mobilité. Elle peut donc en toute légalité aller de l'avant avec les travaux, reconnaît-il. Le maire espère que l'entreprise fera preuve de professionnalisme et acceptera de revoir son projet.

S'il n'en tenait qu'à lui, les entreprises de télécommunications seraient obligées d'élargir leurs consultations. Présentement, elles s'en tiennent aux normes établies par Industrie Canada en matière de consultation. L'organisme détermine un rayon autour du site où la tour sera érigée. Le rayon est déterminé selon la hauteur de la structure. Les compagnies doivent multiplier par trois la hauteur, ce qui détermine le rayon. C'est insuffisant, croit M. Dandenault. « Ce ne sont pas seulement les gens qui habitent à 200 ou 300 mètres d'un tour qui sont concernés. Ça concerne tous les gens du secteur ou du quartier », plaide-t-il.

Bell Mobilité a exagéré l'appui des résidants au projet en présentant cet été aux dirigeants de la Ville les résultats d'un sondage. « On a eu un autre son de cloche quand on a rencontré les gens du secteur. Ce n'est pas acceptable », affirme le maire Louis Dandenault.

« Fausse représentation »

Olivier Burnham dénonce également le manque d'honnêteté de Bell Mobilité. Le citoyen de Sutton Junction, à l'origine d'une pétition et de manifestations contre le projet, accuse l'entreprise d'avoir fait « de la fausse représentation » pour faire accepter la tour. « Quand on a posé des questions à M. Brassard, on a bien vu que c'était n'importe quoi, qu'il se contredisait. Il se fichait pas mal de nous. »

Pour M. Burnham, seul le choix d'un autre site, à distance raisonnable de toutes maisons, permettra de résoudre ce conflit. Il suggère un terrain appartenant à la Ville le long de la route 215, autrefois utilisé comme dépotoir. « Ça n'affectera personne », pense-t-il. En plus, a-t-il dit, l'autre tour de Bell Mobilité est en vue. Il n'y aurait donc aucun problème de relais entre elles, dit-il.

Personne chez Bell Mobilité n'a donné suite hier à notre demande d'entrevue.

3397325

Loto-Québec — Résultats des tirages du : 2014-01-09

Lotto 6/49 : 2 5 5 1 6 1 2 2 — Sprint : 01 12 33 39 47

Lotto Poker : 2♠ 7♠ 10♡ R♣ A♣ — Extra : 8413001

Banco : 01 05 06 20 27 28 33 34 45 49 / 50 51 52 54 58 63 64 65 69 70 — Triplex : 06 08 15 21 37

Astro : Jour 27 - Mois JUIN 40 - Année - Signe BALANCE — La Quotidienne : 3 409 / 4 6542

Lotto MAX : Ce soir, 50 MILLIONS $ + 2 lots de 1 million $ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

loto-quebec.com/loteries

3391959

Vente de janvier*
*Débute le 27 décembre
De 50 % à 70 % sur les manteaux en inventaire
Vaste choix d'accessoires et de gants de cuir
fourrures Denis Hivon inc.
69, rue Drummond
Granby
450 372-3434
www.denishivonfourrures.com

3399771

En studio un âne et un ouaouaron
LE GRAND JEU DES ANIMAUX
Ce soir 19 h
Avec Pierre Hébert
Mettez vos connaissances du monde animal à l'épreuve. Un jeu qui a du panache !
Nutrience — mondou
Télé-Québec L'AUTRE TÉLÉ
Suivez-nous

3398913

2 SEMAINES
soldes
D'ENTREPÔT

+

LIQUIDATION saisonnière en cours

ÉPARGNEZ JUSQU'À
70%
SUR LES PRIX D'ORIGINE, QUAND VOUS PROFITEZ DU

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE
DE 40%
SUR CES ARTICLES EN LIQUIDATION: VÊTEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, CHAUSSURES, SACS À MAIN ET DESSOUS INTIMES* POUR ACHATS FAITS AVEC LA CARTE DE CRÉDIT SERVICES FINANCIERS SEARS^MC**
OU **RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 30%** avec tout autre mode de paiement.
Offre en vigueur jusqu'au 20 février 2014

ET, RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 25%
SUR CES ARTICLES EN LIQUIDATION: LITERIE ET LINGE DE SALLE DE BAINS ET AUTRES POUR ACHATS FAITS AVEC LA CARTE DE CRÉDIT SERVICES FINANCIERS SEARS^MC**
OU **RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 15%** avec tout autre mode de paiement.
Offre en vigueur jusqu'au 23 janvier 2014

*Exclusions: jouets, produits pour tout-petits, bijoux, montres, fragrances et produits de beauté. Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks.
**Sur approbation de votre crédit.

OFFRES EN VIGUEUR COMME INDIQUÉ CI-DESSUS

NE011G214 © 2014. Sears Canada Inc.

Sears
PROFITEZ DE CHAQUE JOURNÉE.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard et sa députée de La Pinière, Fatima Houda-Pépin.

SIGNES RELIGIEUX

Le PLQ balisera, mais n'interdira pas

TOMMY CHOUINARD
La Presse

QUÉBEC — Le Parti libéral balisera le port de signes religieux ostentatoires par les policiers et les gardiens de prison, mais il ne l'interdira pas comme le demandait sa députée Fatima Houda-Pepin.

Le comité chargé de réexaminer la position du parti sur le port de signes religieux chez les agents coercitifs de l'État remettra sous peu son rapport au chef Philippe Couillard. Son président, le député Gilles Ouimet, a donné un avant-goût des conclusions, hier.

« L'approche de l'interdiction n'est pas celle qui est privilégiée et n'est pas celle qui correspond à nos valeurs », a-t-il affirmé, rappelant les propos en ce sens tenus par M. Couillard le mois dernier.

Le comité définit plutôt des « balises », des « critères particuliers » servant à juger les demandes d'accommodement qui seraient faites par un policier ou un gardien de prison — les juges et procureurs de la Couronne ne seraient pas concernés. Ces agents de l'État doivent porter l'uniforme prescrit par la loi ou le règlement, rappellera le comité.

Mais selon les explications de M. Ouimet, si une demande d'accommodement est faite en vue de porter un signe religieux, le comité proposera qu'elle soit refusée si des motifs liés à la sécurité, la communication ou l'identification le justifient. Autrement, elle devrait être acceptée.

Est-ce que cette mesure aurait pour effet d'interdire le port du hidjab ? « Non, il n'y a pas d'interdiction. L'autorité en place [le corps de police ou les services correctionnels], en fonction des circonstances, si elle estime que des questions de sécurité [le justifient], va dire non » à cette demande, a-t-il répondu.

Selon M. Ouimet, Fatima Houda-Pepin, qui avait dénoncé l'orientation de son parti cet automne, a pris part aux réunions du comité et « a collaboré aux travaux ». Philippe Couillard avait fait la paix avec elle en novembre en confiant au comité Ouimet le mandat de réexaminer la position du parti sur le port de signes religieux chez les agents de l'État qui ont un pouvoir coercitif. Ce comité doit également présenter des mesures pour lutter contre l'intégrisme, la « véritable menace », selon M. Couillard.

Drainville doit se dissocier d'Yves Michaud

L'opposition libérale presse d'ailleurs le ministre Bernard Drainville de se dissocier des propos du militant indépendantiste Yves Michaud.

Lors d'un entretien accordé à *La Presse Canadienne* plus tôt cette semaine, l'ex-délégué général du Québec à Paris a exprimé son appui à la charte de la laïcité tout en s'en prenant aux opposants au projet. Il a alors suggéré aux employés des services publics qui refuseront de se départir de leurs symboles religieux au travail de quitter le Québec.

De tels propos sont « totalement inacceptables », a soutenu le porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, Gilles Ouimet. Le député de Fabre reproche à l'octogénaire souverainiste de diviser les Québécois en deux classes de citoyen : les bons, c'est-à-dire ceux qui appuient les orientations péquistes, et les autres.

M. Ouimet estime que le ministre Drainville, responsable du projet de loi 60 qui institue la charte, a le devoir d'intervenir publiquement pour remettre les pendules à l'heure et désavouer le point de vue de M. Michaud. « Ce que M. Michaud exprime, c'est cette idée que la charte de M. Drainville entretient, cette idée des bons Québécois et des mauvais Québécois. C'est ça qui est totalement inacceptable », a-t-il ajouté.

De l'avis de M. Ouimet, ce nouveau chapitre dans le débat sur la laïcité et les valeurs montre à quel point le projet de charte « divise » la société québécoise. « On n'a pas besoin de ça », a-t-il dit.

Toujours en vacances, le ministre Drainville n'a pu être joint, de son côté, pour réagir aux propos controversés de M. Michaud sur les opposants à la charte.

— Avec la collaboration de La Presse Canadienne

PRINTEMPS ÉRABLE

Une étudiante blessée poursuit la SQ

QUÉBEC (LA PRESSE) — Une jeune femme de 21 ans de Québec gravement blessée au visage lors de la manifestation étudiante qui a dégénéré le 4 mai 2012, à Victoriaville, poursuit le procureur général du Québec et la Sûreté du Québec (SQ) pour la somme totale de 220 000 $.

Dans la poursuite dont *Le Soleil* a obtenu copie, Dominique Laliberté-Martineau allègue avoir été atteinte au visage par un projectile tiré par un policier de la SQ, alors qu'elle était à bonne distance de la zone de confrontation située près du Centre des congrès de Victoriaville, où se tenait le conseil général du Parti libéral du Québec. Ce projectile se nomme communément « balle de caoutchouc » dans le jargon populaire et « bâton cinétique » dans le vocabulaire policier. C'est une arme intermédiaire d'impact à projectile (AIIP) qui permet aux policiers de tirer les bâtons cinétiques.

La demanderesse affirme dans la poursuite que ce jour-là, elle s'est rendue manifester à Victoriaville contre la hausse des droits de scolarité, avec des intentions tout à fait pacifiques. Peu avant 19 h, les hostilités ont débuté entre manifestants et policiers. La jeune femme a alors pris ses distances, mais à 18 h 58, elle a reçu le projectile en plein visage. Elle a perdu six dents et a dû être opérée d'urgence à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec le 5 mai. Elle dit avoir gardé des séquelles permanentes de ses blessures subies à Victoriaville.

« Je n'ai jamais réalisé un acte qui mérite deux fractures et la perte de six dents. Je dépose cette poursuite pour obtenir réparation et pour éviter que ça se reproduise pour d'autres », a indiqué M^me^ Laliberté-Martineau, lors d'un entretien téléphonique.

Dans sa requête préparée par le bureau de l'avocat Jean-Pierre Ménard, M^me^ Laliberté-Martineau avance que les policiers ont agi de façon négligente à son endroit, tout en ayant recours à une force excessive dans les circonstances. « L'opération policière de Victoriaville est une opération policière qui a été mal planifiée, mal dirigée et mal exécutée. La police a mal évalué la situation et a perdu le contrôle de la situation, ce qui a provoqué un usage excessif de la force », a pour sa part affirmé M^e^ Ménard.

Quand l'étudiante a été blessée, la SQ a répété dans les médias que la demanderesse ne pouvait avoir été touchée par un bâton cinétique, car elle se trouvait trop loin de la zone de confrontation. Dans la requête, la poursuite dit détenir une vidéo qui démontre le contraire. Abdel Hamdi, un délégué syndical de la CSN, aurait récupéré le bâton cinétique aux pieds de la demanderesse.

M^me^ Laliberté réclame la somme de 190 000 $ en dommages pécuniaires et non pécuniaires, ainsi que le montant de 30 000 $ en « raison de l'atteinte illicite à son droit à la sûreté et à l'intégrité de sa personne protégé en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne ».

PHOTO PATRICE LAROCHE, LE SOLEIL

Dominique Laliberté-Martineau a perdu six dents et a dû être opérée d'urgence après avoir été blessée au visage par une balle de caoutchouc.

CONDAMNATION DE JACQUES DELISLE

Son avocat remet en doute la preuve balistique

QUÉBEC (LE SOLEIL) — Selon M^e^ Jacques Larochelle, le juge à la retraite Jacques Delisle, condamné pour le meurtre prémédité de sa femme, a droit à une révision judiciaire de son dossier parce que la preuve balistique, la seule qui compte aux yeux de la défense, n'a jamais été correctement examinée.

Un mois après que la Cour suprême eut annoncé son refus d'entendre la cause, marquant ainsi la fin de trois années et demie de procédures devant les tribunaux, Jacques Delisle et son avocat restent consternés et incrédules par rapport à la tournure des événements.

Au point où M^e^ Jacques Larochelle a décidé de poursuivre le combat bénévolement en présentant une demande de révision judiciaire au ministre de la Justice fédéral, Peter MacKay. « J'ai la conviction absolue et inébranlable qu'on est en présence d'une erreur judiciaire », affirme M^e^ Larochelle, en entrevue au Soleil. « Je crois plus que jamais que, si on regarde calmement la preuve balistique, on ne peut que conclure qu'il s'agit d'un suicide et non d'un meurtre. »

L'avocat d'Yves « Colosse » Plamondon avait aussi fait une demande de révision judiciaire au ministre de la Justice il y a quelques années parce que, entre autres, un délateur s'était rétracté. Après enquête, le ministre avait renvoyé l'affaire à la Cour d'appel du Québec, qui a ordonné tout récemment la tenue d'un nouveau procès.

3398915

SOLDES D'ENTREPÔT!

LIQUIDATION DE 16$ MILLIONS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 30% OU PLUS
SUR CERTAINS GROS APPAREILS MÉNAGERS*
DANS LA LIMITE DES STOCKS

ÉPARGNEZ 50%† OU PLUS
SUR LES MATELAS NON ASSORTIS
†Économies basées sur le prix ordinaire de l'ensemble assorti. Dans la limite des stocks.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%
SUR LES TAPIS ROULANTS*

ÉPARGNEZ JUSQU'À 25%
SUR PLUS DE 500 MEUBLES‡*

TAPIS ROULANTS ET MEUBLES: PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR DU VENDREDI 10 AU JEUDI 16 JANVIER 2014
*Ces offres de rabais ne peuvent être combinées à aucune autre offre de promotion. À l'exclusion des rabais nationaux, des articles dont le prix se termine par ,97, des marques Zedbed^MD^, Tempur-Pedic^MD^ et iComfort^MD^.
‡R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébé et des meubles de jardin dans les grands magasins Sears.
NE011G314 © 2014. Sears Canada Inc.

Sears*
PROFITEZ DE CHAQUE JOURNÉE.

SPECTACLE À NANTES

Dieudonné n'a pas pu monter sur scène

PARIS (ASSOCIATED PRESS) — Dieudonné n'a finalement pas pu présenter son spectacle à Nantes hier soir.

Le spectacle, qui devait lancer la tournée *Le Mur* de l'humoriste français, aura donc connu un véritable parcours en montagnes russes, ayant d'abord été interdit par le préfet de Loire-Atlantique, puis autorisé par le tribunal administratif de la ville avant d'être interdit à nouveau par le Conseil d'État, la plus haute autorité administrative en France.

L'interdiction initiale avait été prononcée après que le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, eut publié lundi une circulaire permettant aux préfets d'interdire le spectacle. Les avocats de Dieudonné s'étaient immédiatement opposés à cette interdiction. Le ministre avait souhaité l'interdiction du spectacle afin de combattre ce qu'il a qualifié de «mécanique de la haine».

Le Conseil d'État a interdit le spectacle deux heures seulement avant le lever prévu du rideau, malgré les indications voulant que Dieudonné soit prêt à modifier ses numéros pour y retirer les propos pouvant être jugés choquants. Il a plutôt jugé qu'on ne pouvait écarter «le risque sérieux que soient de nouveau portées de graves atteintes au respect des valeurs et principes» français.

L'historien et militant antinazi Serge Klarsfeld avait indiqué, hier, qu'il serait «intolérable» de permettre à Dieudonné de monter sur scène à Nantes, compte tenu du climat actuel en France, «où l'antisémitisme est librement accepté».

L'ancien premier ministre de droite Alain Juppé, aujourd'hui maire de Bordeaux, s'est également rangé derrière le ministre. Il a d'ailleurs interdit le spectacle de Dieudonné prévu dans sa ville le 26 janvier. En tout, au moins huit villes prévues à l'itinéraire de la tournée de Dieudonné d'ici le mois de juin ont choisi d'interdire le spectacle.

PHOTO AFP

Un homme fait la «quenelle» devant des policiers suite à l'annulation du spectacle de Dieudonné. Il tient également dans ses mains un ananas en référence à la chanson du controversé humoriste «Shoahnanas» perçue comme étant antisémite.

Un parcours controversé

Dieudonné a été reconnu coupable à plusieurs reprises d'incitation à la haine raciale et d'antisémitisme. On lui a notamment reproché sa chanson *Shoahnanas*, perçue comme étant antisémite.

La semaine dernière, une enquête a été ouverte après que Dieudonné eut fait un commentaire controversé au sujet du journaliste de France Inter Patrick Cohen. «Quand je l'entends parler, Patrick Cohen, je me dis, tu vois, les chambres à gaz... dommage», avait-il déclaré.

Il a également popularisé un geste baptisé la «quenelle», décrit par Manuel Valls comme un «salut nazi inversé».

Après la diffusion de la décision du Conseil d'État, le ministre Valls a déclaré que la France était devenue plus forte, mais a ajouté que «le combat contre ce personnage nauséabond se poursuit» et que «les citoyens ne devraient pas assister à ses spectacles».

Dieudonné, qui s'était présenté à la salle de spectacle après avoir remporté la première bataille judiciaire, n'a pas immédiatement réagi à la nouvelle. Sa page Facebook suggérait cependant à ses fans d'éviter la confrontation et de «rentrer chez (eux) en chantant la «Marseillaise».

Ce que les détenteurs de billets ont finalement fait, en se dispersant dans le calme, sous le regard des policiers antiémeute.

3406134

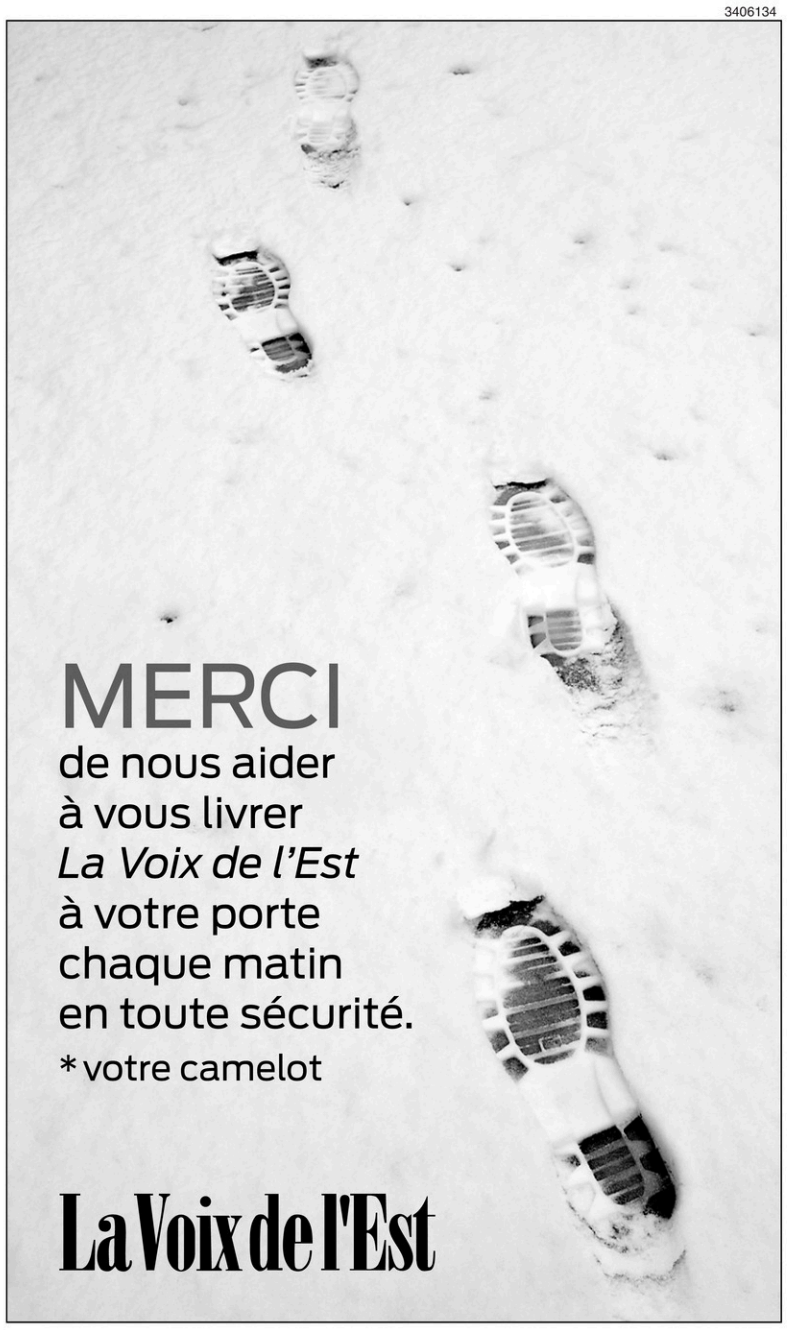

MARIJUANA

Rob Ford prône la décriminalisation

TORONTO (LA PRESSE CANADIENNE) — Le maire de Toronto, Rob Ford, se demande pourquoi le gouvernement fédéral ne décriminaliserait pas la marijuana.

Le maire a été appelé à se prononcer sur la question, hier, dans le cadre de l'émission de radio de Washington *The Sports Junkies*, où il est commentateur sportif invité.

M. Ford, qui a déjà admis qu'il avait fumé «beaucoup» de marijuana dans sa vie, a affirmé hier que la décriminalisation ne verra probablement pas le jour au Canada tant que les conservateurs seront au pouvoir.

Mais il remet en question cette politique, se demandant pourquoi les conservateurs «ne décriminaliseraient pas à tout le moins la marijuana pour tenter d'en tirer des revenus».

M. Ford a aussi confirmé aux animateurs de l'émission de radio qu'il avait donné de l'argent à sa femme pour Noël — 5000 $, pour être exact —, avant d'y aller de ses habituelles prédictions pour les matchs de football américain.

Le maire a dit avoir été la cible de certains reproches pour ses commentaires tenus lors de sa précédente entrevue à l'émission. Il avait alors dit qu'il donnerait de l'argent à sa conjointe pour Noël car «les femmes aiment l'argent», tout en ajoutant que son épouse était «très heureuse» de ce cadeau.

3399774

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

FAITES VITE!

C'EST LA GRANDE **LIQUIDATION D'INVENTAIRE**

BeautySleep

Ensemble matelas et sommier COBALT

Matelas avec plateau Euro Top/Ressorts interactifs/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place . . . . . **13,58 $***/mois ou **489 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit . . . . . **16,08 $***/mois ou **579 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **21,36 $***/mois ou **769 $**

PRIX DE LIQUIDATION
13,86 $*/36 mois ou **499 $**
matelas sommier 2 PLACES

Serta

Ensemble matelas et sommier ROSEBAY

Matelas avec plateau Euro Top
Sommier rigide de 8,75 po
Sommier rigide de 5,75 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place **15,25 $***/mois ou **549 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit **18,03 $***/mois ou **649 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **26,36 $***/mois ou **949 $**

PRIX DE LIQUIDATION
16,64 $*/36 mois ou **599 $**
matelas sommier 2 PLACES

BeautySleep

Ensemble matelas et sommier BRONZE

Matelas avec coussinet intégré/Ressorts ensachés/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place **16,64 $***/mois ou **599 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit **22,19 $***/mois ou **799 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **27,75 $***/mois ou **999 $**

PRIX DE LIQUIDATION
19,42 $*/36 mois ou **699 $**
matelas sommier 2 PLACES

Plan BM† : *Service de livraison flexible et gratuit††*

▶ *Plage horaire de 4 heures*

90 ***jours d'essai sur TOUS nos matelas***

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Oreiller

Enveloppe en polyester brossé de 180 fils, 18 oz de bourre
100 % polyester hypoallergénique

PRIX DE LIQUIDATION
19 $

Zedbed

Ensemble matelas et sommier ALIZÉ AIR+

Mousse mémoire perforée à cellules ouvertes et infusée de cristaux de gel
Sommier rigide de 8 po
Sommier rigide de 4 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place **33,31 $***/mois ou **1199 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit **41,64 $***/mois ou **1499 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **61,08 $***/mois ou **2199 $**

PRIX DE LIQUIDATION
38,86 $*/36 mois ou **1399 $**
matelas sommier 2 PLACES

Sealy Posturepedic

Ensemble matelas et sommier GASCOGNE

Matelas avec plateau Euro Top/Soutien mi-zone PostureGrid/Ressorts Posturepedic® en titane
Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place **20,81 $***/mois ou **749 $**
- Ens. matelas et sommier grand lit **24,97 $***/mois ou **899 $**
- Ens. matelas et sommier très grand lit **38,86 $***/mois ou **1399 $**

PRIX DE LIQUIDATION
22,19 $*/36 mois ou **799 $**
matelas sommier 2 PLACES

Payez jusqu'à **36** ***versements sans intérêt**** *sur les matelas***

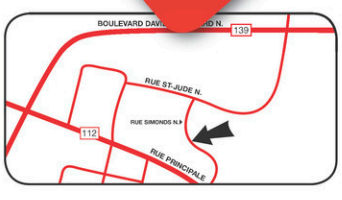

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANDY 450 372-5656
braultetmartineau.com

50, RUE SIMONDS NORD, GRANDY J2J 2L1

Suivez-nous sur facebook

Accord D Desjardins — Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac — American Express — MasterCard — VISA — Paiement direct

Offres en vigueur du lundi 6 janvier au dimanche 12 janvier 2014. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Voir conditions en magasin. ††Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin. **Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

débats

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Valoriser la ferme familiale, mais pas à tout prix

SYLVAIN CHARLEBOIS
COMMENTAIRE
debats@lavoixdelest.ca

L'an 2014 sera l'année durant laquelle nous valoriserons l'agriculture familiale, du moins si l'on en croit les dires des Nations Unies. Vu son importance à travers le globe, il est difficile de croire que l'agriculture n'a pas été choisie plus tôt comme thématique stratégique par l'Organisation des Nations Unies. Il faut donc saluer cet effort de mettre à l'avant-scène un outil économique aussi majeur, pourvu qu'on exhorte les citoyens du monde à accorder une importance particulière à l'agriculture familiale pour les bonnes raisons.

L'agriculture familiale a une signification tout à fait différente au sein des pays en voie de développement. D'abord, la grande majorité des citoyens pauvres dans ces régions sont des agriculteurs. Ainsi, il va de soi que la création de richesse pour un pays moins nanti doit forcément passer par l'agriculture. Dans ces territoires, les opérations familiales agissent en véritables protecteurs du patrimoine. Selon plusieurs études, celles-ci tendent à mieux sauvegarder les éléments naturels, locaux et essentiels à l'agriculture tels que l'eau, la terre, l'énergie et la biodiversité. L'agriculture familiale offre, de surcroît, une gouvernance plus malléable qui responsabilise les acteurs sur le terrain, un facteur indispensable pour une gestion efficace des effets climatiques de plus en plus imprévisibles. Pour une plus grande sécurisation alimentaire, le rôle agraire et économique de la ferme familiale dans ces régions vaut donc son pesant d'or.

Pour l'Occident, par contre, les enjeux liés à l'agriculture familiale sont forts différents. Depuis des années, à tort ou à raison, la notion de la ferme familiale est utilisée comme fer de lance pour tout groupe d'intérêts qui tentent d'améliorer le sort de l'ensemble de l'agriculture. Bien évidemment, les contribuables sont souvent sollicités pour subventionner une agriculture aux artifices souvent trompeurs. De façon efficace, l'argumentaire « familiale » convainc et touche plusieurs d'entre nous qui connaissent peu l'agriculture en général. De surcroît, une bonne partie des subventions agricoles canadiennes sont versées à de petites entreprises artisanales qui ne servent qu'à procurer un revenu d'appoint. Dans un contexte de globalisation et d'hyper compétitivité, cette approche mérite d'être mieux réfléchie.

Même si le Canada perd environ 10% de ses fermes tous les 5 ans, nos fermes deviennent de plus en plus productives et rentables. Pour les consommateurs, de plus grandes fermes protègent les consommateurs d'une inflation alimentaire intransigeante. De plus, l'efficacité des actifs diffère grandement entre les fermes artisanales et celles d'envergure. Une petite ferme, générant 100,000$ de revenu annuel, nécessite 18$ d'actif pour produire un dollar de revenu pendant que les grandes nécessitent seulement 2,81$ d'actifs pour générer le même revenu.

Si nous avons à reconnaître l'importance de la ferme familiale chez nous, c'est la relève qui doit demeurer la priorité pour les années à venir. Plus de 45% des producteurs agricoles ont maintenant 55 ans et plus et moins de 8% de ceux-ci ont moins de 35 ans. Malgré les mesures incitatives déjà en place, un transfert de ferme sur deux échoue. Pour une meilleure gestion des compétences en région, ceci représente un véritable problème.

Ce transfert de connaissances ne dépend pas exclusivement d'une relation intergénérationnelle, mais plutôt d'une saine gestion patrimoniale des régions. En moins de dix ans, plusieurs de nos fermes familiales sont passées de petites exploitations autosuffisantes à de véritables entreprises industrielles, et c'est tant mieux. Les fermes qui tiennent à maintenir une dimension humaine, tout en ayant accès à une nouvelle expertise professionnelle, doivent forcément outrepasser les frontières de leur propre arbre généalogique pour s'y faire. Il faut donc former notre relève et la supporter adéquatement.

Somme toute, il faut être tout de même honnête. L'agriculture représente un métier très laborieux pour notre société gâtée par le modernisme. Surtout, c'est un secteur d'activité économique mal compris qui opère en retrait des centres urbains. Pour concurrencer avec les secteurs plus attrayants, assurons-nous que les incitatifs financiers sont doublement séduisants, qu'il s'agisse de fermes familiales ou non.

Dr Sylvain Charlebois
Professeur titulaire, distribution et politiques agroalimentaires vice-doyen, collège en management et études écononomiques Université de Guelph

L'auteur est originaire de Farnham

Manifeste en faveur du pétrole québécois

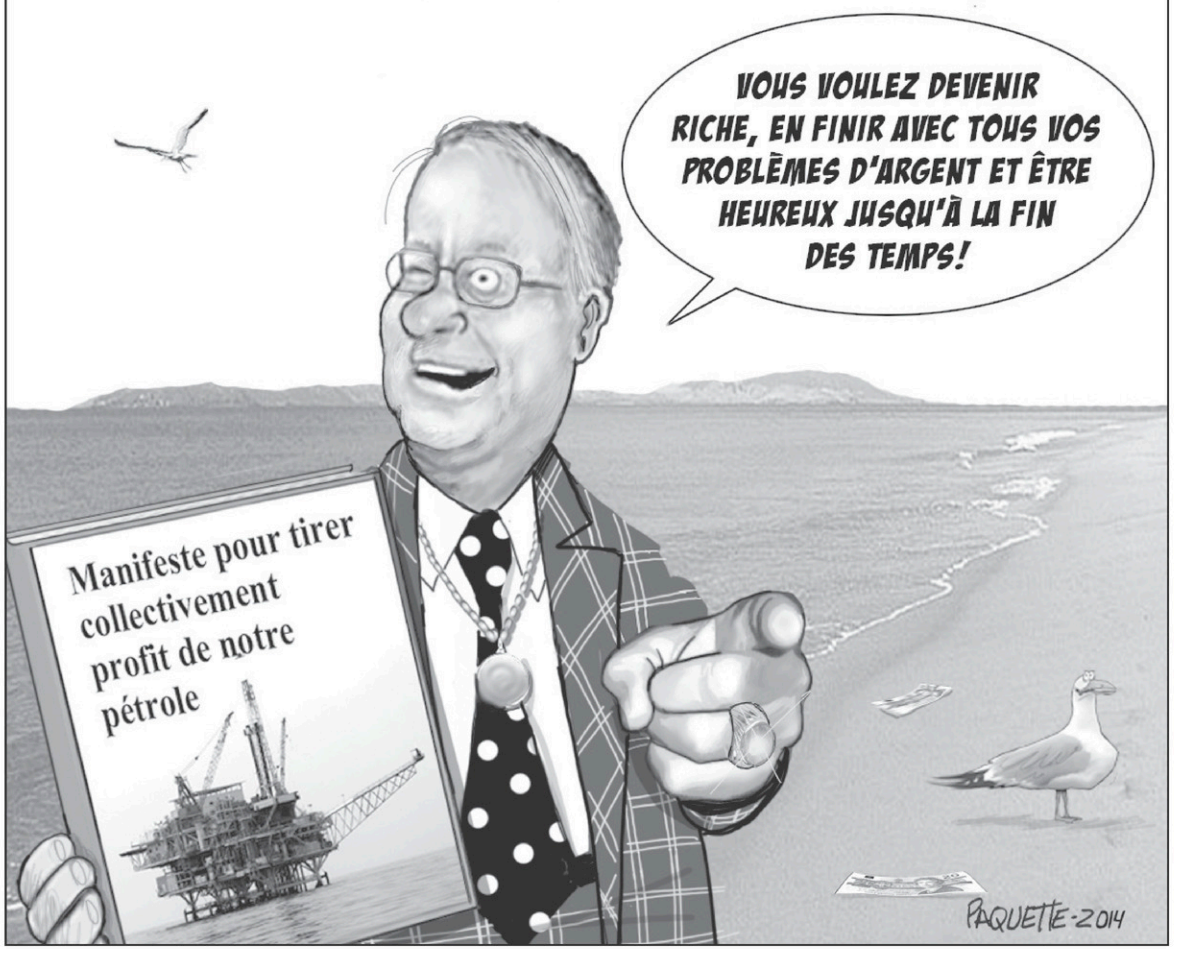

LA VOIX DES LECTEURS

Pourquoi se passer de Florencia ?

Ceci est une réaction à l'article « une enseignante se bat pour travailler »

Nous connaissons Florencia Molina depuis quelques années. Tel que mentionné dans l'article de David Riendeau daté du 3 janvier, Florencia Molina, originaire d'Argentine et immigrée au Québec en 2004, a perdu après presque 8 ans de tolérance, « l'autorisation » d'enseigner au Québec.

Cela fait 7 ans consécutifs qu'on fait vivre à Florencia et à sa famille, à chaque début d'année scolaire, l'angoisse de ne pas être rappelée. Le 7 novembre dernier, le couperet est véritablement tombé tel qu'expliqué dans l'article.

Nous ne sommes pas expertes, probablement pas totalement objectives et ce n'est pas à nous de juger des compétences de notre amie ; mais nous constatons plusieurs faits.

Premièrement, Florencia Molina détient bel et bien un diplôme d'enseignement ; elle n'a pas été engagée au Québec pour enseigner les langues simplement parce qu'elle est hispanophone, mais bien parce qu'elle détient une formation en enseignement.

Deuxièmement, elle totalise 23 ans d'enseignement à temps plein, dont presque 8 ans au Québec.

Troisièmement, aux deux écoles où elle est passée au Québec, elle est considérée « TOP compétente » avec des évaluations annuelles irréprochables.

Quatrièmement, elle est appréciée par tous : ses collègues, ses supérieurs, mais plus particulièrement des élèves et des parents qui ont même signé une pétition demandant qu'elle reste en poste. Florencia Molina a la vocation d'être enseignante ; elle est engagée dans son travail ; son talent est reconnu par ses pairs.

En tant que citoyennes pragmatiques et en solidarité avec Florencia Molina, nous demandons au MELS (ministère de l'Éducation) de reconsidérer de bonne foi sa situation et de prendre ses responsabilités. Nous comprenons parfaitement toute la complexité de la reconnaissance des diplômes étrangers et que la prudence est de mise, mais devant une situation aussi particulière, ne pourrait-on pas se prévaloir de la règle du gros bon sens ?

Nous avons toutes la conviction profonde que l'apport de Florencia Molina à notre système d'éducation est positif, qu'il contribue à en rehausser la qualité et non le contraire. N'existe-t-il aucun mécanisme d'évaluation JUSTE de son expertise ? Un seul de vos fonctionnaires pourrait-il regarder Florencia Molina droit dans les yeux et lui dire qu'elle n'a pas les compétences d'enseigner au primaire et au secondaire l'espagnol et l'anglais au Québec ?

Nous croyons que Florencia Molina est victime d'un système complexe et inefficace et que les grands perdants dans cette histoire sont les Québécois !

Florencia et sa famille se sont parfaitement intégrées à la société québécoise. Son mari a un emploi, en deçà de ses compétences, mais c'est une autre histoire, et ses enfants étudient à l'université. Ils sont actifs, présents et appréciés dans leur milieu.

Florencia est débrouillarde, polyvalente ; elle pourrait faire mille autres choses ! Mais sa passion est d'enseigner aux enfants et c'est dans ce domaine qu'elle excelle. Pourquoi les Québécois devraient-ils se passer d'elle ? Cela frise le ridicule…

Lise Savoie, agroéconomiste
Linda Breton, femme d'affaires
Claire Massicotte, enseignante de français
Anne Lemay, agente Recherche & Développement

POUR NOUS ÉCRIRE : debats@lavoixdelest.ca

DEUX CANADIENNES DÉTENUES AU MEXIQUE

Seront-elles accusées?

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Deux Canadiennes détenues à Mexico en lien avec une récente attaque à la bombe incendiaire attendent encore de savoir si elles feront face à des accusations criminelles — ou si elles seront libérées.

Les autorités mexicaines ont dit avoir arrêté Amélie Pelletier et la Montréalaise Fallon Rouiller-Poisson, de même qu'un Mexicain, après que des cocktails Molotov eurent été lancés sur un édifice gouvernemental et un concessionnaire automobile voisin, plus tôt cette semaine, dans la capitale mexicaine.

Le bureau du procureur général fédéral à Mexico a indiqué hier à *La Presse Canadienne* que les autorités locales considèrent actuellement l'attaque à la bombe incendiaire comme un acte de vandalisme. Mais Jose Luis Manjarrez a ajouté que l'enquête en cours pourrait mener à des accusations criminelles graves contre les Canadiennes.

M. Manjarrez a indiqué que les enquêteurs tentaient de déterminer le rôle que les deux femmes auraient pu jouer dans l'attaque qui n'a fait aucun blessé, mais qui a endommagé plusieurs véhicules sur le terrain du concessionnaire. Il a précisé qu'en vertu de la loi, la police pouvait détenir les Canadiennes jusqu'à aujourd'hui. À ce moment, elles devraient être formellement mises en accusation, ou libérées.

Selon ce que le procureur de la ville de Mexico Rodolfo Ruis a affirmé aux médias locaux, la police allègue qu'une des deux Canadiennes avait été vue sortant un sac à dos contenant un certain nombre d'engins explosifs artisanaux.

Les autorités mexicaines ont confirmé que personne n'avait été blessé dans cette attaque contre un édifice abritant le secrétariat des Communications et des Transports.

Par ailleurs, une manifestation s'est tenue hier matin, à Montréal, en soutien aux deux Canadiennes arrêtées. Quelques dizaines de personnes sont venues devant l'entrée principale d'un édifice du centre-ville de Montréal abritant notamment le consulat mexicain.

Les manifestants soutiennent que le système judiciaire mexicain est répressif et autoritaire, et qu'il considère les accusés comme coupables jusqu'à preuve du contraire.

3399276

La Voix de l'Est fière de promouvoir une entreprise d'ici

Publireportage

Madessimo
école de danses latines

En nouveauté, cours de taebokick et Défi 30 jours : Vivez la merveilleuse expérience de la danse latine et de la remise en forme à l'école de danses latines Madessimo!

L'école de danses latines Madessimo vous propose différents programmes de danse et de remise en forme. Que ce soit pour l'apprentissage de la salsa, merengue, bachata, cha cha, etc… ou encore le zumba, cardio-salsa et le sculptaform et, en nouveauté le taebokick et le Défi 30 jours, Madessimo et son équipe dynamique, expérimentée et professionnelle, est l'endroit qu'il vous faut.

Danses latines
La danse latine a toujours piqué votre curiosité? Que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, nous vous offrons des cours de salsa d'une durée variant d'une heure à une heure et demie. Au niveau débutant, vous apprendrez les pas de base de la salsa et du merengue. Les danses latines ne se pratiquent pas nécessairement avec un seul partenaire. Il n'est donc aucunement nécessaire d'être en couple pour s'inscrire aux cours de danse chez Madessimo. Des cours d'essai gratuits seront offerts les 13 et 15 janvier à 19 h 10.

L'entraînement sportif Taebokick
Notre équipe aime gâter les gens. C'est pourquoi nous vous offrons, en primeur, des cours de taebokick. Inscrivez-vous ainsi qu'un ami et obtenez 50 % de rabais; deux amis et votre session est gratuite! Profitez-en!

Défis 30 jours : l'entraînement à domicile
Vous avez un horaire chargé et souhaitez vous entraîner à domicile? Le Défi 30 jours est pour vous! En mai dernier, lorsque l'aventure des Défis 30 jours a débuté, c'était pour ajouter un défi à l'entraînement des étudiants. Nous filmions le groupe à tous les jours et mettions les vidéos sur Facebook pour qu'ils puissent suivre l'entraînement à domicile. À la fin des 30 jours, les résultats étaient phénoménaux. Nous en sommes maintenant à six différents Défis en ligne. Ceux et celles qui souhaitent s'inscrire peuvent communiquer avec Nancy Madisson ou consulter notre page Facebook Défi 30 jours Madessimo.

Zumba
Nos cours de zumba se démarquent par le professionnalisme de nos professeurs, leur entrain, leur passion, leur dynamisme ainsi que les sentiments de solidarité et d'amitié qui se créent entre étudiants. Leurs bienfaits sont nombreux, notamment pour brûler efficacement quelques calories dans une ambiance conviviale.

Cardio-salsa
Le cardio-salsa est divisé en deux parties : 35 minutes de danse cardio sur différents styles de musique. Et, en deuxième partie, 25 minutes de tonification musculaire en utilisant seulement votre corps. Ce cours vous permet d'améliorer votre cardio et votre endurance.

Sculptaform
Le cours de sculptaform est basé sur le programme de renommée mondiale Insanity. Sur une musique entraînante, il vous permet une remise en forme efficace, incluant perte de poids, musculation, augmentation de l'endurance et du cardio. Le tout avec, comme seul outil de travail, votre corps. Chacun y va à son rythme et les résultats sont étonnants.

Vous pouvez en tout temps vous informer ou vous inscrire soit par téléphone au 450 375-6007 ou via www.madessimo.com.

142, rue Boivin, Granby • www.madessimo.com
450 775-0389 • 450 375-6007 • Propriétaire et directrice : Nancy Madison

3398852

Profitez de mensualités gratuites durant le Salon de l'Auto.

Profitez de 3 mensualités gratuites sur TOUS les véhicules d'occasion Certifiés 2010 à 2012 et de la traction intégrale en permanence 4MATIC^MC sur certains modèles.

Mercedes-Benz CERTIFIÉ MC
Luxe. Certifié. Accessible.

Vous profiterez également des avantages suivants :

- Confiance : inspection en 150 points
- Garantie : protection Certifiée Étoile allant jusqu'à 6 ans ou 120 000 km
- Tranquillité d'esprit : historique complet de l'entretien de votre véhicule
- Sécurité : assistance routière d'urgence 24 heures sur 24
- Satisfaction : privilège d'échange de 5 jours ou 500 km

0,9 %* pendant 24 mois 3 mensualités gratuites**

Pour consulter la liste complète des véhicules, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz ou **mercedes-benz.ca/certifie**

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Granby 1293, rue Principale, Granby 450 372-2226 ventes@conceptgranby.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2014. * Financement à 0,9 % offert uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée, seulement pour une période de financement de 24 mois et seulement pour les modèles Mercedes-Benz Certifiés 2010 à 2012 (ayant moins de 140 000 km). Exemple de financement basé sur un modèle 2010 : 25 000 $ à un taux d'intérêt de 0,9 % par an correspondent à 1 051,46 $ par mois pendant 24 mois. Le coût de l'emprunt est de 235,05 $ pour une obligation totale de 25 235,05 $. Un versement initial peut être requis. ** Au Québec seulement, les trois premières mensualités sont supprimées dans le cadre des programmes de financement des modèles d'occasion Certifiés Mercedes-Benz 2010 à 2012. Ces mensualités sont supprimées jusqu'à concurrence de 500 $ par mois, incluant les taxes, pour un modèle Mercedes-Benz. Frais d'immatriculation et d'assurance ainsi que taxes de vente en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre prend fin le 31 janvier 2014.

VERS LA CRIMINALISATION DES CLIENTS DE LA PROSTITUTION

Ottawa compte s'inspirer de l'Europe

HUGO DE GRANDPRÉ
La Presse

OTTAWA — La criminalisation des clients devrait faire partie des modifications que proposera le gouvernement Harper aux lois sur la prostitution au Canada, affirme le ministre de la Justice, Peter MacKay.

Lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*, hier, M.MacKay a déclaré qu'il étudierait ce qui se fait ailleurs dans le monde afin de répondre à la décision de la Cour suprême du mois de décembre, qui a invalidé trois dispositions du Code criminel relatives à la prostitution.

Mais d'emblée, le politicien fédéral a manifesté son intérêt pour le modèle suédois, dont la France s'est récemment inspirée. Cette approche criminalise l'achat de services sexuels par les clients, plutôt que la sollicitation par les prostitués, comme c'est le cas au Canada pendant encore un an.

« Nous allons étudier la décision de la Cour suprême de très près et nous allons nous tourner vers la scène internationale pour étudier ce que d'autres pays ont fait. Le modèle nordique, en particulier, retient longuement l'attention », a déclaré le ministre.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Le ministre de la Justice, Peter MacKay, a manifesté son intérêt pour le modèle suédois qui criminalise l'achat de services sexuels par les clients, plutôt que la sollicitation par les prostitués, comme c'est le cas au Canada pour encore un an.

« Se concentrer sur ceux qui commettent le crime, c'est-à-dire les proxénètes et les clients, fera très certainement partie de la réponse du gouvernement du Canada », a-t-il ajouté.

Dans une décision unanime rendue quelques jours avant Noël, la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelles trois interdictions contenues dans le Code criminel, soit le proxénétisme, la sollicitation par les prostitués et l'exploitation d'une maison de débauche. Elle a jugé que ces règles mettaient en danger la vie et la sécurité des travailleuses du sexe.

La Cour a donné un an au gouvernement pour modifier ces règles.

Jusqu'ici, le ministre de la Justice s'était contenté d'une réaction laconique, dont une brève déclaration dans laquelle il s'était dit « préoccupé » et « déterminé à assurer la sécurité de tous les Canadiens et le bien-être de nos collectivités ».

Protéger les gens

En entrevue, hier, M.Mackay a plutôt déclaré que « l'objectif premier est de protéger les gens. Dans la plupart des cas, ce sont des femmes vulnérables, des jeunes femmes, qui sont prises dans ce style de vie ».

Il s'est engagé à apporter les changements nécessaires d'ici un an dans la foulée de cette décision qui « laisse un vide » et qui ne devrait pas manquer de susciter un vif débat.

« Je crois qu'on assistera à une discussion nationale très animée [...] sur la manière de réparer ce qui est maintenant un vide dans notre système de justice », a-t-il ajouté.

Le ministre s'est montré disposé à étudier la suggestion du sénateur conservateur et ancien chef de police Vern White, qui propose que le Sénat se penche sur les différents modèles en vigueur dans le monde, lors de la rentrée parlementaire à la fin du mois de janvier, afin d'aider le gouvernement à trancher la question.

« Le Sénat peut être un interlocuteur très, très utile dans cette discussion. Mais je prévois qu'il y aura plusieurs études et plusieurs participants de divers horizons, notamment chez ceux qui appliquent la loi, la communauté juridique et le monde universitaire. »

3398133

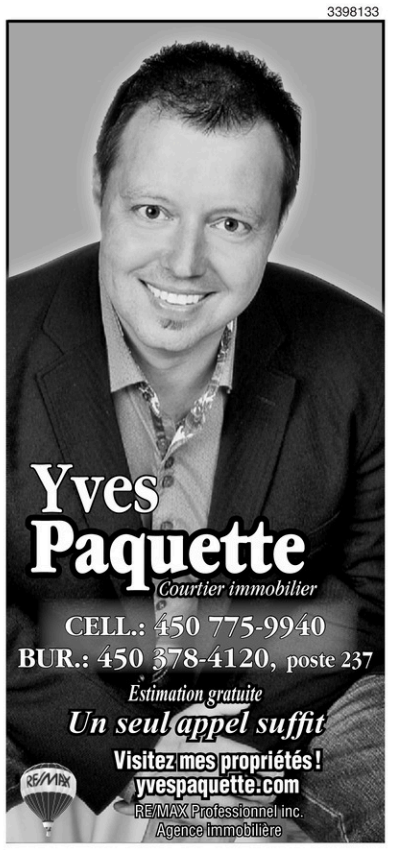

BRP

Les dirigeants passent à la caisse

RICHARD DUFOUR
La Presse

L'interdiction de vente d'actions chez les dirigeants de Bombardier Produits Récréatifs (BRP) à la suite de son inscription en Bourse a pris fin quelques jours avant Noël, et certains gestionnaires ont commencé à faire des transactions.

Ils ne pouvaient pas vendre de titres au cours des six mois qui ont suivi l'entrée en Bourse, à la fin de mai. Ils devaient attendre jusqu'au 17 décembre, ce qui n'a cependant pas été trop dérangeant. Le titre de BRP s'est apprécié de 40% depuis l'émission d'actions, au printemps.

Trois vice-présidents ont effectué des transactions de plusieurs millions de dollars dès le 17 décembre. Gerd Ohrnberger, vice-président et directeur général de la division conception et fabrication des produits, a vendu pour 5,5 millions de dollars d'actions. Alain Villemure, vice-président et directeur général des systèmes de propulsion marins, a vendu pour 900 000 $ d'actions le 17 décembre et pour 2,3 millions de dollars d'actions supplémentaires plus tôt cette semaine. Yves Leduc, vice-président et directeur général pour l'Amérique du Nord, a de son côté liquidé un petit bloc de 1100 actions le 17 décembre.

RBC voit le titre à 50 $

Les ventes d'actions par des dirigeants surviennent à un moment où Bay Street est particulièrement optimiste face aux perspectives de BRP.

Sur une dizaine d'analystes qui suivent les activités quotidiennes de l'entreprise, il y en a neuf qui font une recommandation d'achat.

Steve Arthur, chez RBC, a même indiqué cette semaine dans une note envoyée à ses clients que le titre pourrait approcher, et même dépasser la barre des 50 $ d'ici trois ou quatre ans, ce qui laisse miroiter un rendement d'environ 70% par rapport à la valeur actuelle. L'analyste estime que l'action est particulièrement attrayante aujourd'hui lorsqu'on l'évalue par rapport à son principal concurrent Polaris. Il fait valoir que BRP se négocie avec un multiple de 16,8 fois son bénéfice par action de 2014 et de 9,7 fois son bénéfice d'exploitation.

À titre de comparaison, Polaris, dit-il, s'échange à un multiple de 21,6 fois son bénéfice par action prévu cette année et à 12,7 fois son bénéfice d'exploitation prévu.

« Cet escompte n'est pas mérité », affirme Steve Arthur, qui s'attend à une amélioration significative de la marge d'exploitation de BRP tout en faisant valoir que les marges de l'entreprise ne rejoindront probablement pas celles de Polaris sous peu.

« Polaris génère une portion significative de son chiffre d'affaires [environ 50%] avec un seul produit, soit ses véhicules côte à côte. Polaris est donc en mesure de réaliser de meilleures synergies au niveau manufacturier en raison du volume fabriqué. Chez BRP, les motoneiges sont le produit qui génère les meilleures ventes et elles comptent pour moins de 20% du chiffre d'affaires total. »

Steve Arthur anticipe même que d'ici quelques années, les véhicules côte à côte deviendront la principale source de revenus chez BRP, mais que ces produits ne devraient pas compter pour plus de 20% des revenus totaux de l'entreprise. L'action de BRP a clôturé à 30,72 $ hier à la Bourse de Toronto, en hausse de 76 cents, ou 2,5%.

3399777

À la soupe avec
Marie-Thérèse Fortin !

À LA DI STASIO
Ce soir 20 h
Avec Josée di Stasio
Au menu : soupe indienne de lentilles rouges, crème d'épinards, soupe à l'italienne, soupe asiatique...
Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

agropur IMPORT COLLECTION

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Le fédéral adopte de nouvelles règles

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Transports Canada a discrètement approuvé, au lendemain de Noël, de nouvelles règles de sécurité élaborées par l'industrie ferroviaire, au moment où une injonction ministérielle adoptée dans la foulée de la catastrophe à Lac-Mégantic était sur le point d'arriver à échéance.

L'agence fédérale a aussi adopté une nouvelle injonction ministérielle le 1er janvier, encore une fois sans avis public, concernant les sociétés ferroviaires qui ne sont pas membres de l'Association des chemins de fer du Canada.

La ministre des Transports, Lisa Raitt, a émis l'injonction ministérielle en juillet pour encadrer certaines des défaillances de sécurité les plus flagrantes exposées par le déraillement, les explosions et le gigantesque incendie qui ont fait 47 morts à Lac-Mégantic l'été dernier. Ces mesures exigeaient notamment qu'aucune locomotive attachée à un ou plusieurs wagons-citernes chargés de matières dangereuses ne soit laissée sans surveillance sur la voie principale.

Tout comme l'injonction ministérielle, les nouvelles règles continuent d'exiger qu'au moins deux membres du personnel soient présents dans les trains transportant des matières dangereuses, comme du pétrole brut.

Les règles abandonnent toutefois l'exigence qui prévoyait que les trains transportant des matières dangereuses soient surveillés en permanence. Si un tel train est laissé sans surveillance, les nouvelles mesures devront être respectées afin d'appliquer correctement les freins et de sécuriser la cabine de la locomotive pour éviter toute entrée non autorisée.

Kevin McKinnon, directeur des affaires réglementaires à l'Association des chemins de fer du Canada, a indiqué que les nouvelles règles empêcheraient les trains de marchandises de se mettre à rouler sans surveillance ou d'être vandalisés par des personnes malveillantes. « Le public devrait être très confortable avec ce que nous avons mis de l'avant », a-t-il déclaré hier.

M. McKinnon, un mécanicien de locomotive qualifié, a estimé qu'il n'était pas réaliste d'exiger qu'un employé soit présent en tout temps pour surveiller les trains chargés de marchandises dangereuses.

« Nous transportons des marchandises dangereuses, c'est vrai. Nous les transportons à travers le pays, et il y a des moments où elles ne sont pas surveillées », a-t-il affirmé. « Mais dites-moi, ne laissez-vous pas votre voiture dans un stationnement ? Dormez-vous à côté chaque soir ? »

Transports Canada a refusé de commenter les nouvelles règles en vigueur.

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Les nouvelles règles abandonnent l'exigence qui prévoyait depuis la catastrophe à Lac-Mégantic que les trains transportant des matières dangereuses soient surveillés en permanence.

Mulcair veut réformer le régime d'inspection ferroviaire

Le gouvernement Harper doit revoir de fond en comble le régime d'inspection des chemins de fer, a d'ailleurs lancé le chef de l'opposition, Thomas Mulcair. Selon lui, on ne peut confier cette tâche aux entreprises privées, car elles « vont toujours couper les coins ronds ».

Le chef du Nouveau Parti démocratique a soutenu hier qu'Ottawa doit abandonner le régime actuel, par lequel les sociétés ferroviaires sont responsables d'inspecter leur équipement et leur infrastructure. Selon lui, des fonctionnaires fédéraux doivent accomplir ce travail de terrain, eux qui sont actuellement chargés de réviser les rapports des entreprises.

Le système d'inspection, mis en place à la fin des années 90, met la sécurité des Canadiens en péril, dit M. Mulcair. Sa sortie survient deux jours après le déraillement et l'incendie d'un train transportant du pétrole près de Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick.

« Il faut arrêter de se fier strictement aux entreprises, a-t-il déclaré en conférence de presse. On a vu les résultats : elles vont toujours couper les coins ronds. C'est systématique, c'est normal, elles vont toujours essayer de faire ça au plus cheap. »

Les déraillements de Plaster Rock, mardi, et de Lac-Mégantic, l'été dernier, ont par ailleurs mis en relief d'importantes lacunes réglementaires, dit M. Mulcair. Il cite en exemple les wagons-citernes DOT-111, dont la sécurité a été mise en cause il y a 20 ans et qui continuent d'être utilisés sur les chemins de fer.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) possède par ailleurs déjà un indice important sur la cause possible du déraillement d'un convoi de marchandises du Canadien National à proximité de de Plaster Rock. Les enquêteurs ont en effet constaté qu'une roue du 13e wagon, soit près de la tête du convoi de 122 wagons, présentait des fissures et s'était déplacée vers l'intérieur de l'essieu.

« Cette roue a bougé de son essieu et s'est écartée de la voie, ce qui a entraîné le déraillement de cet essieu monté », a expliqué l'enquêteur Guy Laporte, en conférence de presse tout en précisant que son équipe avait trouvé un rail rompu.

— avec la collaboration de La Presse

AGENDA (AJOUT)

Aujourd'hui

➤ **Club d'âge d'or Ste-Cécile de Milton** : soirée de danse à 19 h 45, au centre communautaire, Ste-Cécile de Milton. Orchestre : Les Maréances.

3398122

L'ÉQUIPE
VAN DOORN
Agence immobilière • Courtiers immobiliers

Karine Gendron 450 521-2864
Tony Van Doorn 450 531-6709
Luce Laverrière 450 375-3259

• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession

Pour un résultat à votre image, APPELEZ-NOUS !
450 531-6709
Visitez notre site : www.equipevandoorn.com

3395539

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?
hypothequegranby.com
HYPOTHECA
AGENCE HYPOTHÉCAIRE INC.
450 776-2200
Les plus bas taux ! Service gratuit !

Sylvain Côté
380 Principale, Granby
Courtier hypothécaire

3399781

Sur le plateau
Julie Perreault, Bernard Derome, Sophie Nélisse...

Suivez-nous

DEUX HOMMES EN OR
Ce soir 21 h
Avec Patrick Lagacé et Jean-Philippe Wauthier
Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

POUR DES RÉSULTATS...
lors de vos transactions immobilières
BERNARD EST LÀ !
BERNARD ROUSSELLE Courtier immobilier
Cell.: 450 521.7211
bernardrousselle.ca
ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE
3288352

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

1919
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
3147013

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Pierre Brodeur, de Granby;
Emmanuelle Langevin Whitney;
Gill Clark, de Waterloo;
Rolande Lacroix, de Bromont;
Rosaly Noiseux, de East Farnham;
Jean-Philippe Bachand, de Granby;

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

1½, 340$ /MOIS
Libre imm., chauffé, meublé, 26 ST-JOSEPH voisin du CEGEP. 450-521-2929

PRÈS DU CEGEP, endroit tranq., grand 1½ meublé, frais peint, asp. centr., intercom, remise, stat., à partir de 260$ /ms. 450-375-6495

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

★ AVEC ASCENSEUR
GRANDS 3½, 4½, 5½ ★
Très bien insonorisés, bien éclairés, comptoir-lunch, remise int., gr. balcon. **Faut voir!**
Info: 450-378-3193

Beau grand 3½ coin Court et Sherbrooke, près parc Victoria, dans un 5 logements tranquille, au 2e étage, possibilité meublé, libre 1er févr., patio 12x10, bois franc à la grandeur, entrée privée, 600$ par mois. 450-776-0284

CONDO NEUF 4½ spacieux, A/C, construction haut de gamme, remise ext. Secteur Quévilllon, à partir de 965$/mois. 450-830-0246.

Grand 4½ pour 50 ans et plus, eau chaude incluse, 775-5310.

Grand 4½ rénové, libre imm., situé rue Desjardins Nord, 460$/ mois. 450-776-6910

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE refaite à neuf, près J-H. Leclerc et parc ind., endroit calme, incl : câble, Internet, stat. privé. Réf. exigées. Pour homme sobre de 30 ans et +. 105 $/sem. **450-375-0973**

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE PRÈS CÉGEP GRANBY, endroit calme, chaleureux, stat., cuisine complète, lav.-séch., câble, Internet et produits de base inclus. Disp. imm., 102$/sem. Calme assuré. Non-fumeurs. Réf. demandées. Denis 450-777-3666

166 LOCAUX À LOUER

Bureaux à louer
280 pi.ca., disponible 1er janv. 2014, édifice professionnel récent. Stationnement, endroit très passant. 177 rue Denison Est, Granby secteur Mont Sacré-Coeur.
450 777-6524 ☎ 450-372-9033

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

$ PRÊTS PERSONNELS $ -- 5,000$ et plus
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTOS
aucune enquête de crédit. Inf. 1-438-829-6862

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
Un seul paiement par mois
Cartes crédit, Hydro, impôts, tél., câble, prêts, TPS/TVQ,saisie, etc. **Refaites votre crédit !**
Parlons-en: 1-888-371-0661

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAUX PRIX / MASSAGE
7/7 - 24/24. Reçoit & se déplace.
Extra discrétion. **Engageons. 450-405-4902**

CHELSEE 25 ans, nouvelle, endroit discret, étudiante, bonne réputation. 7/7
Pas d'extra dans les prix. 450-204-0974

NOUVELLE PAMELA 5'6", 135 lb, 36D, ch. bruns, yx verts. Massage et +. Reçois, déplace. Grande souplesse, jouets. 450-522-8120

★ Sexy Annabelle, 25 ans, 36 C ★
Envie de fantaisies, venez dans mon paradis. Jouets, films XXX. Du lundi au vendredi.
450-558-5891

VANESSA 28 ans, petites fesses bombées, 36B, cheveux bruns, se déplace et reçoit avec discrétion. Fétiche. Info: 450-525-6878

353 MASSAGES

Sandra 450-577-5898
Du lundi au samedi, de 10 h à minuit

NYKKY, blonde 38DD, lingerie
reçoit résidence privée, classe, massage et +.
Bienvenue 50 ans et +. Jouets.
20 min. de Granby (Sanair). 450-773-3542

VANDA TRÈS JOLIE FILLE NOIRE, douce et sexy pour massage sensuel et érotique -- 24h/24h. Reçoit et se déplace. 450-330-2762.

403 SERVICES OFFERTS

POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION
Maintenance d'immeubles, joints, peinture, flottant, etc.
RBQ: 8152/2328/41 - Benoît, 450-405-3148

405 GARDERIES

Garderie en milieu familial à 7$, j'ai 14 ans d'expérience, 1 place disponible imm.
Manon, 450-469-2289 St-Paul d'Abbotsford.

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Détente. 7 jrs - Granby **450-956-0725**

Massage suédois
SYLVIE 450-521-4362

451 PERSONNEL DEMANDÉ

AIDE-CUISINIER(ÈRE) avec expérience,12 h/sem. sur 2 jours, avec disponibilité pour remplacement occasionnel et vacances estivales. Expérience en cuisine et cours en hygiène et salubrité obligatoires. 450-539-2596.
Faites parvenir votre C.V. avant le 18 janvier au 249 rue Lavigne, Shefford, J2M 1W4
A/S Lucie Bégin Fortin
Courriel: cpecheznous@videotron.ca

CHAUFFEUR DE TAXI pour région de Granby, possède "pocket number", travail 5 jours/sem. disponible jour, soir et nuit, avoir suivi cours personnes adaptées, connaître rues de Granby. Taxi Van, Taxi Granby. 450-372-6464

MAISON BERGERON-JETTÉ RECHERCHE PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES
à temps partiel. Une fin de semaine sur deux de nuit et un soir par semaine, et remplacement. 13 $ / heure. Contacter Linda au 450-204-9209 ou Daniel 450-775-1633

451 PERSONNEL DEMANDÉ

FROMAGERIE
Qualité Summum Bromont
est à la recherche de
CUISINIER(E)S
à temps plein et à temps partiel, jour, soir et fin de semaine.

Pour postuler, faites parvenir votre CV à **info@qualitesummumbromont.com ou 52 boul. Bromont, Bromont, J2L 2K3**

Personnel recherché pour travailler dans une cantine à temps plein : jour/soir/fin de semaine Apportez votre C.V. au 722, rue Principale à Granby entre 10 h et 16 h.

PLONGEUR DEMANDÉ À COWANSVILLE
Poste à tempsplein. Disponible jour, soir et week-end. Info : 450-955-3334

POISSONNERIE COWIE RECHERCHE CUISINIER(IÈRES)S AVEC EXPÉRIENCE
pour cuisine de production
pour poste à temps partiel 24h / semaine
Envoyez CV à : mlb@cowieinc.com

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE
recherchée
dans une clinique chiropratique.
À l'aise avec le public et au téléphone.
Base en informatique.
Personne dynamique et souriante.
15-20h/semaine alternance jour/soirée.
Envoyez C.V. avant 30 janvier 2014
par fax: 450 372-0854

SERVEUSE demandée, travail de soir
au Billard Bromont.
450-534-4438 demandez Mélanie.

SUPERVISEUR DÉPANNEUR
Région de Granby et Cowansville.
Expérience minimum 2 ans.
Permis de conduire valide.
Bonne forme physique. Entregent.
Aucun dossier criminel.
Envoyez CV: sarahdepanneur@gmail.com

SUSHI SHOP
BROMONT
recherche
EMPLOYÉ(E)S
pour 30 à 35 heures,
disponibles jour, soir et fin de semaine
Se présenter avec CV au
130, boul. Les Carrefours à Bromont.

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY
du 10 au 16 janvier 2014

47 RONIN (GDJE) 119
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 16 h 30.

47 RONIN Format 3D (GDJE) 119
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 13 h 25, 19 h 10, 21 h 40.

ACTIVITÉ PARANORMALE L'EMPREINTE DU DÉMON (13+) 84
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au mercredi : 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20 et 21 h 20;
Jeudi : 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 21 h 20.

ELLE (GDJE) 126
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13 h
Tous les jours : 13 h, 15 h 45, 18 h 55, 21 h 35.

HÉRITIER DU DIABLE L' (TBC) 90
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 22 h.

HOBBIT LE : DÉSOLATION DE SMAUG (GDJE) 161
Tous les jours : 13 h 15.

HOBBIT LE : DÉSOLATION DE SMAUG Format 3D (GDJE) 161
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 16 h 30, 20 h.

HUNGER GAMES LEMBRASEMENT (GDJE) 146
Vendredi au mercredi : 15 h 15, 18 h 30, 21 h 30; Jeudi : 15 h 15, 18 h 30.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES BOYS (G) 106
Vendredi au dimanche, mardi au jeudi : 13 h et 19 h; Lundi : 19 h.

JACK RYAN RECRUE DANS L'OMBRE (TBC) 106
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 21 h 30.

LOUP DE WALL STREET LE (16+E) 180
Vendredi au dimanche, mardi au mercredi : 21 h.

PARANORMAL ACTIVITY : THE MARKED V.O.A. (13+) 84
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 19 h 20.

REINE DES NEIGES LA (G) 102
Tous les jours : 16 h.

REINE DES NEIGES LA Format 3D (G) 102
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au dimanche, mardi au jeudi : 13 h 15, 18 h 45.; Lundi : 13 h 15.

SEUL SURVIVANT LE (13+v) 123
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 13 h 10, 16 h, 18 h 50 et 21 h 30.

SUR LA TERRE DES DINOSAURES (G) 88
Tous les jours : 13 h 10.

VIE D'ADELE LA CHAPITRES 1 ET 2 (16+E) 180 - Répertoire
Lundi : 13 h, 19 h 15.

VIE SECRÈTE DE WALTER MITTY LA (G) 111
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 16 h 15, 21 h 20.

ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
Christian LaLumière Cell. : 450 531.9595
Michel Marquis Cell. : 450 531.7200
Curtis Skinner Cell. : 450 531.3939
Que vos vœux se RÉALISENT
Bonne année!
Bur. : 450 378.4120
Cell. : 450 531.9595
RE/MAX Professionnel C.L. – Agence immobilière • Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel Inc. * Source Re/Max Québec

compte sur moi
leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415438

BRASSEUR BEAUDRY
Mme Émilienne - *1938-2014*

Avis de décès

À Granby, le 9 janvier 2014, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Émilienne Beaudry née Brasseur, épouse de M.Robert Beaudry, demeurant à Granby.
Outre son époux Robert, elle laisse dans le deuil ses enfants: France (François Nadeau), Denis (Manon Gauthier), Marie-Josée (Jean Lamarche), ses petits-enfants: Marie-Ève et Laurence; elle était la soeur de feu Suzanne (Roland Dufresne), Émilien (Agathe Duhamel), Simone (Rosaire Martin), Yolande (Gérard Leclerc), Denise (feu Germain Laliberté), André (Madeleine Anctil) et laisse également plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 heures, le samedi 11 janvier, journée de la cérémonie au COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR DE GRANBY. La Liturgie de la Parole aura lieu ce même samedi à 11 heures en la Chapelle, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
La famille désire remercier le personnel du 3e étage du C.H.G. pour les bons soins exceptionnels prodigués à Mme Brasseur. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

GAGNÉ
Mme Adryenne - *1952-2014*

Avis de décès

Au Centre Courville de Waterloo, le 8 janvier 2014, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Adryenne Gagné, conjointe de feu Michel Thibodeau. Elle était la fille de Laurent Gagné et de feu Angéline Lagacé. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, Jonathan (Maïka Winter), Michaël (Jessica Tremblay), sa petite-fille Jasmine Thibodeau, son père Laurent Gagné (feu Angéline Lagacé). Elle était la soeur de Gynette (Gérard Dancause), Lawrence (Johanne Quirion), feu Jacques (feu Jocelyne Vallée), Marilyne (Jacques Nadeau), Jocelyne (Guy Audet), feu Gilles. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier spécialement le personnel du centre Courville pour leur grand humanisme, leur dévouement et tous les bons soins prodigués à Adryenne lors de son séjour parmi eux.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 12 janvier de 14 à 17h et le lundi 13 janvier à compter de 12h30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD, les funérailles seront célébrées ce même lundi 13 janvier à 14h30 en l'église St-Luc.
En guise de sympathie, un don à la fondation de Gérontologie Courville serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

COITEUX
Mme France - *1944-2014*

Avis de décès

Au Centre hospitalier de Granby, le 2 janvier 2014, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme France Coiteux, conjointe de M. Julien Caron, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil outre son conjoint Julien, son fils Benoit Chalin, ses petits-enfants : Alexandra, Samuel, Benjamin; sa mère Jeanne D'Arc Larrivée (feu Jean-Bernard Coiteux), ses frères et soeurs : Yvan (Francine), Louise (Daniel), Daniel (Nicole), Mireille (Jean), Diane (Léo), Serge (Manon), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s et ses collègues de travail.
La famille désire remercier spécialement le personnel du 5e Ouest du C.H.G. pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 11 janvier à compter de 9h30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Célébration en mémoire à la vie se tiendra ce même samedi 11 janvier à 11h30 en la chapelle du complexe. L'inhumation au cimetière Mgr Pelletier se fera à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

HOPE
M. Frank - *1923-2014*

Avis de décès

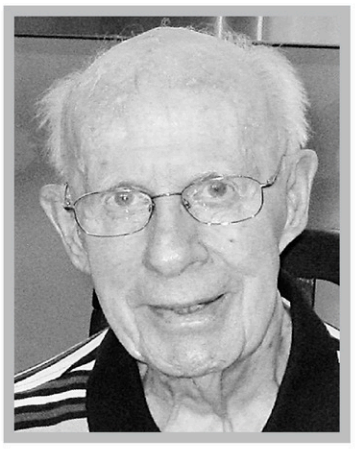

Subitement à Granby, le 6 janvier 2014, à l'âge de 90 ans, entouré de sa famille, est décédé M. Frank Hope époux depuis 65 ans de Mme Eleanor Moreau.
Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Tom (Donna), Kathy (Bill) et Peter (Carmen), ses petits-enfants : Paul (Heather), Erin (Murray), Michelle (Greg), Patrick; ses arrière-petits-enfants : Justin, Samantha, Chelsey, Jonathan et Brett, ainsi que sa soeur Esther Williams et son beau-frère Jim Moreau (Margaret), ses neveux et nièces, autre parents et amis.
Frank était fier d'avoir défendu son pays outre-mer en tant que membre de la Royal Canadian Air Force durant la seconde guerre mondiale. Il fut dévoué une bonne partie de sa vie à la paroisse St-Patrick de Granby.
La famille désire remercier le personnel du département des soins intensifs du C. H. de Granby spécialement Mathieu et le Dr Frederick Branch.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard.
La famille vous accueillera le vendredi 10 janvier à compter de midi directement à l'église St-Patrick (Granby United Church), située coin rue Principale et Dufferin à Granby. La messe de funérailles aura lieu à 13h en l'église St-Patrick. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière Pine Wood de Granby. Les arrangements funéraires ont été confiés au COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
En guise de sympathie, un don à SOS Dépannage de Granby www.sosdepannage.org serait apprécié.

PAQUETTE NÉE GINGRAS
Mme Marie-Marthe - *1926-2014*

Avis de décès

Au Centre hospitalier de Granby, le 2 janvier 2014, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Marie-Marthe Gingras, épouse de feu Maurice Paquette, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil son fils Gaétan (Suzie Desroches) et sa fille Sylvie, ses petits-enfants: Olivier (Marie-Claude Benoit), Marie-Christine (Vincent Ruest), ses six arrière-petits-enfants, sa soeur Gabrielle (feu André Guimond), ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. La famille désire remercier spécialement le personnel du 5e Ouest du C.H.G. pour son dévouement et les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 10 janvier de 19h à 21h et le samedi 11 janvier à compter de 9h, au salon du Complexe funéraire Girardot & Ménard. La Liturgie de la Parole aura lieu ce même samedi 11 janvier à 9h30 en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au columbarium Girardot & Ménard. En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

Suddenly on January 6th, 2014 in his 91st year, surrounded by family. Beloved husband of Eleanor (nee Moreau) for 65 years. Also survived by his children, Tom (Donna), Kathy (Bill) and Peter (Carmen) and grandchildren, Paul (Heather), Erin (Murray), Michelle (Greg), Patrick; and great grandchildren, Justin, Samantha, Chelsey, Jonathan and Brett. Also survived by his sister, Esther Williams, and brother-in-law, Jim Moreau (Margaret) and many nieces and nephews.
Frank was proud to have served his country overseas as a member of the Royal Canadian Air Force during the Second World War. He devoted much of his life to serving St. Patrick's Parish in Granby.
Many thanks to the Intensive Care Staff at the Granby Hospital, in particular Mathieu and Dr. Frederic Branch.
There will be no visitation. Funeral Mass from St. Patrick's Parish (located in Granby United Church at the corner of rue Principale and rue Dufferin) on Friday, January 10th, at 1:00pm. The family will receive condolences at the Church one hour prior to Mass.
In lieu of flowers, donations to SOS Dépannage Granby would be appreciated www.sos-depannage.org

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

MALOUIN DELORME
Mme Suzanne - *1938-2013*

Avis de décès

À l'Hôpital Brome Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 31 décembre 2013, à l'âge de 75 ans est décédée madame Suzanne Malouin, épouse de feu monsieur Roger Delorme, demeurant à Waterloo.
Elle laisse dans le deuil son fils Stéphane, ses petits-enfants : Jacob, Jordi, Mahée; la mère de ses petits-enfants, Hélène Martin. Elle était la soeur de feu Robert (Georgette Malouin), L'abbé Yvon Malouin, feu Richard Malouin, Romain Malouin (feu Marie-Ange), Serge Malouin (Carole). Elle était la belle-soeur de Marcel, feu Jeanne (Maurice), feu Lorraine, feu Jacqueline (Joe). feu Thérèse (Fernand), Danièle (Michel), Francine (Marcel). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis(es).

La crémation a eu lieu à Granby Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le vendredi 10 janvier 2014 de 19 h à 22 h et jour des funérailles, samedi 11 janvier 2014 à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10h 45 h pour se rendre à l'église St-Bernardin de Waterloo où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Bernardin de Waterloo à une date ultérieure.

Bessette — Résidences et jardins funéraires
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MASSÉ
Mme Stella - *1933-2013*

Avis de décès

À la Maison Au Diapason de Bromont, le 17 décembre 2013, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Stella Massé, demeurant à Valcourt.

Elle laisse dans le deuil son frère Hervé (Claudette), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison Au Diapason pour les bons soins prodigués à madame Massé.

Une messe commémorative aura lieu à l'église de Ste-Anne-de-la-Rochelle le 11 janvier 2014 à 11 heures.

Bessette — Résidences et jardins funéraires
1112, rue St-Joseph, Valcourt, J0E 2L0 - Tél.: 450 532-2200 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

FORAND DUCHESNE
Mme Lise - *1937-2014*

Avis de décès

Subitement à son domicile, le 4 janvier 2014, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Lise Duchesne, née Forand, épouse de monsieur Julien Duchesne, demeurant à Bromont.
Outre son époux Julien, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mario (Myette Cotnoir), Carmen (David Butcher), Denise, Josée (Réal Giard). Elle était également la mère de feu Denis. Elle laisse aussi ses petits-enfants, Corey, Andrew, Meggy, Kim, Samuel, Sandra, Maxime. Elle était la soeur de: Yvon Forand (Monique Duchesneau), Armand Forand (Liliane Racicot), feu Bernadette Forand, la belle-soeur de: Pierrette Duchesne (feu Clément Simard), Mandoza Duchesne (Géraldine Munger), Robert Duchesne (Jacqueline Lapré), Bruno Duchesne (Florence Campbell), feu Gabriel Duchesne, Rock Duchesne (Monique Desrosiers), Raymond Duchesne (Ghislaine Potvin), Laurier Duchesne (Lucette Côté), Ruth Duchesne, Lucie Duchesne (Michel Laprade), ainsi que ses cousins et cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.

Madame Forand repose au Salon Les Résidences funéraires Bessette de Bromont. La famille accueillera parents et amis, le vendredi, 10 janvier 2014 de 14h à 17h et de 19h à 21h ainsi que le samedi, 11 janvier 2014, jour des funérailles, à compter de 9h jusqu'au départ du salon à 11h20 pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Bromont où le service sera célébré à 11h30. La crémation suivra au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation BMP serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
682, rue Shefford, Bromont, J2L 1C1 - Tél.: 450 534-2779 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PROULX
M. Maurice

Avis de décès

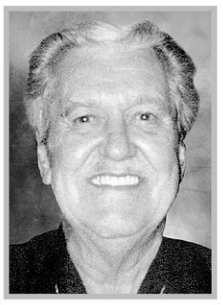

De St-Césaire, le 1er janvier 2014, à l'âge de 68 ans est décédé M. Maurice Proulx.

Il laisse dans le deuil sa fille Marilyne Proulx(Pascal Chagnon), ses frères et soeurs, Muguette, Ghyslain, Réjean, Germain et Lise, neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La direction à été confié au salon : COMPLEXE FUNÉRAIRE DESNOYERS de St-Césaire. La cérémonie a déjà eu lieu.

La famille tient à remercier Danny et le personnel de CLSC Haute-Yamaska pour les bons soins prodigués à domicile.

DESNOYERS
Complexe Funéraire
1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

ACTUALITÉ

« BRIDGEGATE » AU NEW JERSEY

Un scandale digne des Soprano

NEW YORK (LA PRESSE) — Embarrassé. Humilié. Trahi. Durant une très longue conférence de presse hier, le gouverneur républicain du New Jersey, Chris Christie, a employé presque tous les mots du dictionnaire pour exprimer sa consternation concernant le « Bridgegate », un scandale impliquant une collaboratrice de haut rang et d'autres proches associés qui ont bloqué partiellement le pont le plus achalandé des États-Unis pour punir un élu démocrate.

« Je suis navré qu'une personne en qui j'ai fait confiance au cours des cinq dernières années ait trahi cette confiance », a déclaré Chris Christie à la presse, faisant référence à Bridget Anne Kelly, directrice adjointe de son cabinet, dont il a annoncé le licenciement. « J'ai été pris de court », a-t-il ajouté en niant toute implication.

Selon des courriels rendus publics mercredi matin, la collaboratrice du gouverneur a mis en œuvre la fermeture de voies d'accès au pont George Washington, qui relie le New Jersey au nord de Manhattan, à New York. Cette décision, qui a provoqué des embouteillages monstres pendant quatre jours à Fort Lee, au New Jersey, début septembre, avait pour but de punir Mark Sokolich, le maire démocrate de cette ville. Celui-ci avait refusé d'appuyer la réélection de Christie au poste de gouverneur de son État.

Depuis mercredi, les médias américains font leurs choux gras de ce scandale digne des *Soprano*, d'autant plus qu'il éclabousse un candidat probable à la Maison-Blanche en 2016. Réélu au poste de gouverneur du New Jersey avec 60 % des suffrages en novembre, Chris Chistie tente de se

PJOTO ASSOCIATED PRESS
Le gouverneur du New Jersey, Chris Christie.

démarquer des ténors démocrates et républicains de Washington en se présentant comme un politicien rassembleur qui dit les « vraies choses ».

Or, le « Bridgegate » nuit à cette image et en rappelle une autre, qui a toujours suivi Chris Christie, celle du *bully*, celui qui tente d'intimider ses adversaires politiques.

Hier, le gouverneur du New Jersey n'a pas seulement voulu dénoncer le comportement d'une « stupidité abjecte et sans cœur » de membres de son entourage, mais il a également assuré que cela ne le représentait pas. « Je ne suis pas un *bully*. On m'a menti », a-t-il déclaré après avoir présenté ses excuses aux citoyens du New Jersey et de Fort Lee.

Le procureur fédéral du New Jersey a annoncé hier qu'il y aurait une enquête sur la fermeture des voies. « Je n'ai absolument rien à cacher », a dit Chris Christie, ne se laissant ainsi aucune marge de manœuvre dans l'éventualité de nouvelles révélations.

» EN BREF

Première apparition de Fidel Castro en neuf mois

LA HAVANE (AFP) — Le chef historique de la Révolution cubaine Fidel Castro, 87 ans, retiré du pouvoir depuis 2006, a fait mercredi soir sa première apparition publique depuis neuf mois, à l'occasion de l'inauguration d'une galerie de peinture, ont rapporté hier les médias cubains. « Le commandant en chef Fidel Castro a alors assisté à l'inauguration du Laboratoire d'Art Romerillo du peintre Kcho », selon le quotidien officiel Granma. Le journal souligne que cette inauguration du studio-galerie du peintre Alexis Leyva, alias Kcho, coïncidait avec le 55e anniversaire de l'arrivée à La Havane de Fidel Castro le 8 janvier 1959, marquant la victoire de ses « barbudos » sur la dictature du général Fulgencio Batista.

VOTRE HOROSCOPE

CAPRICORNE — DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
Le Soleil, Vénus, Mercure et... Pluton visitent votre Signe, et des changements sont au menu. Car Jupiter rétrograde juste en face, en Cancer. Votre concentration sera plus difficile, mais cette étape anniversaire est importante. Votre taux de succès peut faire naître un complexe d'infériorité chez une personne que vous côtoyez; efforcez-vous de rester modeste.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Les aspects planétaires risquent de vous faire éprouver un besoin de nouveauté. Les petites modifications peuvent rapporter davantage de satisfaction que les transformations majeures. De plus, si vous changez quelque chose à l'intérieur de vous-même, le monde changera à son tour.
N'attendez pas que les solutions proviennent de l'extérieur.

POISSONS — DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
L'influence de la Lune en Taureau devrait satisfaire les Poissons aujourd'hui. Alors accordez-vous le droit de remettre certaines choses à demain. Il vaudra mieux travailler lentement en s'attardant aux détails que de bâcler un projet en essayant d'aller trop vite. Établissez vos priorités et permettez-vous de relaxer afin de ressourcer votre énergie.

BÉLIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Les bons aspects de la Lune en Taureau devraient vous permettre de faire régner l'harmonie dans une situation complexe. Un nouveau lien durable pourrait se tisser avec quelqu'un que vous avez rencontré par le biais de votre passe-temps favori. Et les efforts que vous avez investis dans un projet sont sur le point de porter fruits. Alors gardez votre détermination!

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI
En ce début d'année, c'est le temps d'être pleinement vous-même et de vous moquer du "qu'en dira-t-on". D'autant plus avec la Lune en Taureau! Votre constance vous méritera la sympathie de nouvelles personnes. Les associations peuvent permettre à vos projets et à vos idées d'avoir davantage de portée. Il suffira de partager le succès qui en résultera...

GÉMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN
Le cycle de la Lune en Taureau qui arrivera demain en Gémeaux, augmentera votre détermination et votre volonté. Votre attitude influencera fortement les résultats que vous obtiendrez, alors entretenez des idées positives. À votre plus grand étonnement, vous pourriez vous apercevoir que quelqu'un partage plusieurs préférences ou affinités avec vous.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Avec cet amas d'astres en face de votre Signe, vous pourriez avoir tendance à évaluer une situation avant d'en avoir obtenu tous les détails. En ce vendredi, une nouvelle information sera susceptible de vous inciter à réfléchir davantage ou à modifier une opinion préconçue. Ne précipitez rien, surtout s'il s'agit d'affaires légales. Jupiter en Cancer... rétrograde.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Un vendredi peut-être plus complexe. La Lune en Taureau, angulaire à votre Signe, suggère d'attendre le cycle Lunaire en Gémeaux de la fin de semaine pour faire ce qui vous tient à cœur. Il sera alors possible d'acquérir davantage de contrôle sur l'exécution d'un projet. Les prises de position impulsives seront les seules choses dont vous devrez vous méfier.

VIERGE — DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
Le cycle de la Lune en Taureau, ami de votre Signe, peut créer un climat à l'intérieur duquel les choses évolueront plus facilement. Il ne sera pas nécessaire de vous acharner puisque vos désirs couleront de source, ou presque. Selon votre décan... Vos résolutions prisent en début d'année devraient être maintenues, et l'avenir vous sourira.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
La rivalité que vous ressentez à l'égard d'une personne de votre entourage est peut-être excessive. Assurez-vous de ne pas verser d'huile sur le feu. Rappelez-vous que le ressentiment est néfaste et que l'indifférence mutuelle est probablement plus souhaitable. Mars est en Balance et une nouvelle sera susceptible de modifier vos perceptions.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Si vous songez à corriger un défaut ou à vous débarrasser d'une mauvaise habitude, ce n'est pas le temps de baisser les bras. Au contraire! Avec la Lune en Taureau, face au Scorpion, puisez dans vos ressources en matière de bonne volonté pour persévérer. Votre entourage sera épaté par votre détermination. Tenez bon! Vous êtes capable de réussir.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
Cette fin de semaine qui vient, avec l'arrivée alors de la Lune en Gémeaux, face au Sagittaire, peut marquer un tournant intéressant lié à un déplacement. Les projets relatifs aux communications devraient connaître des résultats situés au dessus de vos attentes. Alors sachez partager aussi votre plaisir avec la personne que vous appréciez...

MOTS MYSTÈRES

MM4085

INSTRUMENTS ET MUSICIENS - Un mot de 7 lettres

AEDE
ALAIN
AMY
ANDRE
BASSE
CASALS
CLAIRON
DIVA
DUO
EMBOUCHURE
EPINETTE
ETOFFE
EXECUTANT
EXECUTER
FIFRE
FLUTISTE
GILLEPSIE
HAYDN
JEU
JOUEUR
KOTO
LIER
LISZT
LONG
LYRE
MALIBRAN
MARTINU
NASARD
OLIVER
ORGUE
PEDALE
PIANO
POWELL
RABAB
RAMPAL
RAVEL
REBAB
REINHARDT
SCIE
SEGOVIA
SILLET
SISTRE
SMITH
STERN
TABLA
TENOR
THILL
TIMBRE
TOUCHE
TRIO
TUBA
VAUGHAN

S	H	S	I	S	T	R	E	I	N	H	A	R	D	T
G	A	M	E	D	E	A	A	E	S	S	A	B	U	T
N	Y	I	F	G	D	R	B	M	A	R	T	I	N	U
O	D	T	R	I	O	S	B	L	P	O	W	E	L	L
L	N	H	V	L	F	V	C	M	A	A	N	D	R	E
E	R	A	I	L	T	R	I	I	I	K	L	O	L	N
V	U	V	I	E	N	C	E	A	E	T	O	F	F	E
A	E	A	N	P	A	A	T	Z	S	I	L	T	I	X
R	U	U	A	S	T	S	S	I	E	U	G	R	O	E
E	O	G	R	I	U	A	L	A	T	H	I	L	L	C
B	J	H	B	E	C	L	A	I	R	O	N	S	Y	U
A	L	A	I	N	E	S	S	T	E	D	U	O	R	T
B	J	N	L	T	X	T	E	N	O	R	E	C	E	E
A	E	L	A	D	E	P	I	N	E	T	T	E	H	R
R	U	Y	M	A	E	R	U	H	C	U	O	B	M	E

Solution du dernier problème: **ELIEZER**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Mélancolie douce et rêveuse – Inséparable du yin.
2 Liaisons – Tables.
3 Au bas d'un texte – Petit carreau de terre cuite.
4 Pièce principale du loquet d'une porte – Femelle du sanglier.
5 Se dit en espagnol – Dont on extrait de l'huile.
6 Corvidé – Première vertèbre du cou.
7 Femme – Multiplet comprenant huit éléments binaires.
8 Supprime la voyelle finale d'un mot – Antilope.
9 Barrer – Mûr.
10 Fondateur du Manitoba – Lamentable.
11 Antagonistes – Joyeuse.
12 Patrie de Georges Brassens – Mauvaises odeurs.

Verticalement

1 Fronde.
2 Rendu mou – On la file.
3 Appréciation du travail de quelqu'un – Publient.
4 Matière fertilisante d'origine animale – Admirée.
5 Patrie d'Abraham – Exprimer par des cris.
6 Personne qui aime l'art – Chef musulman.
7 Organe pair de la vue – Exalté.
8 Dose de radiations – Petit du chevreuil.
9 Action d'heurter avec violence en défonçant.
10 Langue du groupe turc – Coiffure orientale.
11 Hautaine – Porte au pouvoir.
12 Hardies – Sucées.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4084

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	P	I	T	A	L	I	S	M	E	■
2	O	R	A	L	■	B	A	S	T	I	O	N
3	M	A	S	S	E	S	■	B	U	L	L	E
4	P	I	S	■	C	■	F	A	C	I	E	S
5	A	R	A	B	I	C	A	■	S	T	■	S
6	T	E	G	U	M	E	N	T	■	E	M	U
7	I	■	E	R	E	S	■	A	T	R	E	S
8	S	R	■	E	■	S	I	T	E	■	C	■
9	S	I	S	T	R	E	■	A	C	T	E	S
10	A	V	A	T	A	R	S	■	K	A	N	A
11	N	E	R	E	S	■	T	R	E	P	A	N
12	T	E	S	S	E	R	E	■	L	I	T	S

MC4085

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2							■					
3					■							
4								■				
5			■									
6				■						■		■
7		■					■					
8						■					■	
9								■				
10					■							
11								■				
12					■							

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

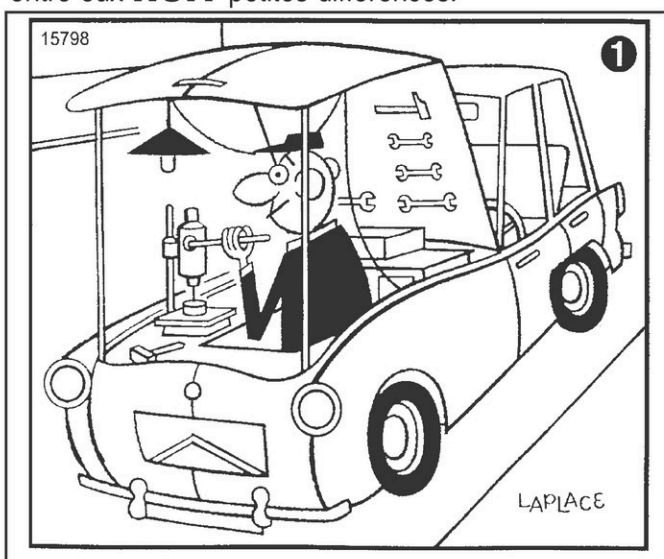

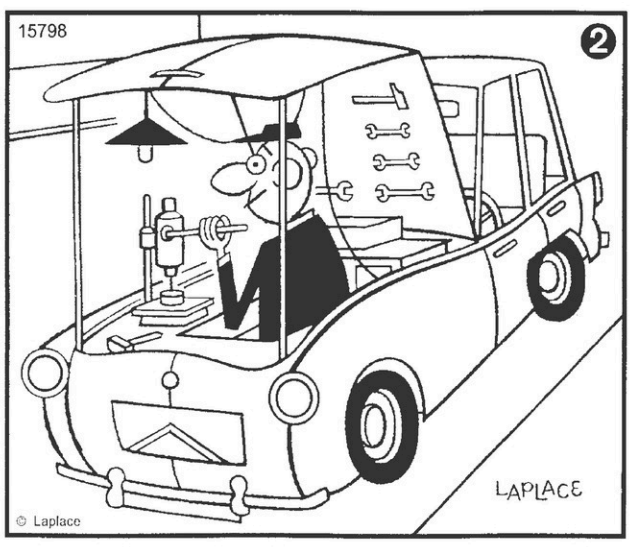

SOLUTION

1 Le col de l'homme incomplet. **2** Etabli complété sous le bras de l'homme. **3** Un fil déplacé au-dessus de la casquette. **4** Le coin de la boîte de droite non indiqué. **5** Forme du chevron de la grille du radiateur. **6** Chapeau de la roue avant. **7** Rétroviseur plus bas sous le pare-brise. **8** Le dossier du siège est plus large.

Jeux10_janvier_14

4							9	2
	9			5				1
			2		7		5	
2				8	4			7
8							3	
	3		7			6		
9								
7	5		1			3		8
					6		2	

Niveau de difficulté : MOYEN 2577

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

7	2	3	9	6	4	1	5	8
4	5	8	2	3	1	9	6	7
9	1	6	5	8	7	3	2	4
5	8	1	6	7	2	4	3	9
3	9	4	1	5	8	6	7	2
2	6	7	4	9	3	8	1	5
8	7	2	3	4	6	5	9	1
1	3	5	8	2	9	7	4	6
6	4	9	7	1	5	2	8	3

Par Fabien Savary 2576

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Boston	43	28	13	0	2	126	94	58	18-4-0-2	10-9-0-0	6-4-0-0	P-1
Tampa Bay	43	26	13	2	2	123	102	56	14-4-1-1	12-9-1-1	7-2-0-1	G-1
Montréal	**45**	**25**	**15**	**2**	**3**	**115**	**106**	**55**	**13-7-1-2**	**12-8-1-1**	**5-3-2-0**	**P-1**
Detroit	43	19	14	3	7	114	121	48	6-10-3-4	13-4-0-3	4-5-0-1	G-1
Toronto	44	21	18	1	4	122	132	47	14-10-0-1	7-8-1-3	4-4-0-2	P-2
Ottawa	**45**	**19**	**18**	**3**	**5**	**129**	**145**	**46**	**11-10-1-3**	**8-8-2-2**	**5-3-2-0**	**P-1**
Floride	43	16	21	1	5	102	136	38	9-9-1-3	7-12-0-2	5-4-0-1	P-1
Buffalo	42	12	26	3	1	74	118	28	9-12-2-0	3-14-1-1	5-3-1-1	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Pittsburgh	45	32	12	1	0	147	107	65	19-3-0-0	13-9-1-0	8-2-0-0	G-3
Philadelphie	44	23	17	1	3	117	119	50	12-7-0-0	11-10-1-3	8-2-0-0	G-3
N.Y. Rangers	45	22	20	1	2	111	121	47	8-10-1-2	14-10-0-0	6-3-0-1	G-1
Washington	42	20	16	2	4	128	128	46	13-8-2-0	7-8-0-4	3-4-2-1	P-4
Caroline	43	18	16	6	3	105	124	45	9-8-2-3	9-8-4-0	5-3-2-0	G-4
New Jersey	44	17	18	3	6	103	113	43	8-6-2-4	9-12-1-2	4-3-2-1	P-3
Columbus	43	19	20	3	1	117	126	42	9-9-1-1	10-11-2-0	5-5-0-0	G-1
N.Y. Islanders	45	16	22	4	3	124	149	39	7-9-4-3	9-13-0-0	7-3-0-0	G-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Chicago	46	29	8	3	6	169	127	67	15-3-1-5	14-5-2-1	5-1-1-3	P-2
St. Louis	42	30	7	3	2	155	97	65	17-3-2-0	13-4-1-2	8-1-0-1	G-6
Colorado	43	27	12	1	3	127	111	58	16-6-1-1	11-6-0-2	5-2-1-2	G-1
Minnesota	45	23	17	1	4	108	114	51	16-5-1-1	7-12-0-3	4-6-0-0	G-3
Dallas	42	20	15	3	4	123	131	47	9-6-2-3	11-9-1-1	5-3-1-1	P-3
Nashville	44	19	19	2	4	105	131	44	11-8-1-2	8-11-1-2	3-4-2-1	G-1
Winnipeg	46	19	22	1	4	125	139	43	10-9-0-4	9-13-1-0	4-6-0-0	P-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Anaheim	45	32	8	1	4	151	113	69	18-0-1-1	14-8-0-3	9-1-0-0	G-4
San Jose	44	27	11	1	5	144	114	60	15-1-0-3	12-10-1-2	6-4-0-0	P-1
Los Angeles	44	26	13	2	3	114	91	57	14-5-2-1	12-8-0-2	4-5-0-1	P-1
Vancouver	45	23	13	3	6	121	113	55	11-6-2-3	12-7-1-3	3-3-1-3	P-5
Phoenix	42	21	12	5	4	129	127	51	12-5-2-1	9-7-3-3	3-3-2-2	G-1
Calgary	43	15	22	4	2	100	137	36	7-11-3-0	8-11-1-2	2-7-1-0	P-1
Edmonton	46	14	27	3	2	119	161	33	7-12-1-1	7-15-2-1	3-5-1-1	P-1

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Boston	43	58
2. Tampa Bay	43	56
3. Montréal	**45**	**55**
4. Detroit	43	48
5. Toronto	44	47
6. Ottawa	**45**	**46**
7. Floride	43	38
8. Buffalo	42	28

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	45	65
2. Philadelphie	44	50
3. N.Y. Rangers	45	47
4. Washington	42	46
5. Caroline	43	45
6. New Jersey	44	43
7. Columbus	43	42
8. N.Y. Islanders	45	39

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	46	67
2. St. Louis	42	65
3. Colorado	43	58
4. Minnesota	45	51
5. Dallas	42	47
6. Nashville	44	44
7. Winnipeg	46	43

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	45	69
2. San Jose	44	60
3. Los Angeles	44	57
4. Vancouver	45	55
5. Phoenix	42	51
6. Calgary	43	36
7. Edmonton	46	33

Mercredi 8 janvier
Montréal 1 Philadelphie 3
N.Y. Rangers 3 Chicago 2
Ottawa 3 Colorado 4 (P)
Jeudi 9 janvier
Dallas au New Jersey, 19h.
Toronto en Caroline, 19h.
Floride à Buffalo, 19h.
Washington à Tampa Bay, 19h30.
Anaheim à Nashville, 20h.
St. Louis à Calgary, 21h.
Minnesota à Phoenix, 21h.
Boston à Los Angeles, 22h30.
Detroit à San Jose, 22h30.
Vendredi 10 janvier
Dallas à N.Y. Rangers, 19h.
Toronto à Washington, 19h.
Caroline à Columbus, 19h.
N.Y. Islanders au Colorado, 21h.
Pittsburgh à Edmonton, 22h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Samedi 11 janvier
Tampa Bay à Philadelphie, 13h.
Chicago **à Montréal**, 19h.
Ottawa à Nashville, 19h.
Columbus à Winnipeg, 19h.
Floride au New Jersey, 19h.
Colorado au Minnesota, 20h.
Anaheim à Phoenix, 20h.
Pittsburgh à Calgary, 22h.
Detroit à Los Angeles, 22h30.
Boston à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 8 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit.	24	41	65
Kane, Chi.	23	31	54
Tavares, NYI	20	34	54
Getzlaf, Ana.	20	29	49
Kunitz, Pit.	23	25	48
Thornton, SJ	5	43	48
Sharp, Chi.	25	22	47
Perry, Ana.	24	22	46
Backstrom, Wash.	10	36	46
Toews, Chi.	16	29	45
Malkin, Pit.	12	33	45

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	42	27	8	4	3	156	115	61
R.-N.	41	25	11	3	2	166	151	55
Gatineau	42	27	14	1	0	158	133	55
Drum.	42	26	14	1	1	152	124	54
Val-d'Or	42	26	15	1	0	183	142	53
Sherbrooke	43	14	25	2	2	124	182	32

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Rimouski	42	24	11	3	4	154	131	55
B.-Com.	41	25	12	1	3	146	108	54
Québec	42	23	11	3	5	149	134	54
Chi.	43	21	21	1	0	122	138	43
Victoriaville	41	16	19	4	2	121	141	38
Shawinigan	42	10	27	3	2	102	159	25

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	42	26	15	0	1	163	121	53
Moncton	43	22	19	0	2	131	132	46
Cap-Breton	41	21	17	0	3	150	147	45
Char.	42	16	21	1	4	126	150	37
A.-Bathurst	42	16	22	2	2	102	149	36
St-Jean	39	11	25	0	3	97	145	25

Mercredi 8 janvier
Halifax 5 Charlottetown 2
Québec 6 Victoriaville 2
B.-B. 3 Sherbrooke 4
Chicoutimi 0 Gatineau 5
Drummondville 2 R.-N. 4
Jeudi 9 janvier
Shawinigan 4 A.-Bathurst 5 (P)
Saint-Jean à Rimouski, 19h.
Drummondville à Val-d'Or, 19h30.
Vendredi 10 janvier
Shawinigan à Charlottetown, 18h.
Moncton à Halifax, 18h.
Sherbrooke à Chicoutimi, 19h.
Rimouski à Québec, 19h.
Cap-Breton à B.-B., 19h30.
Victoriaville à Gatineau, 19h30.
B.-Com. à Val-d'Or, 19h30.
Samedi 11 janvier
Cap-Breton à Victoriaville, 16h.
Shawinigan à Moncton, 18h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
Saint-Jean à Québec, 19h.
B.-Com. à R.-N., 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 8 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	32	35	38	73
Duclair, Québec	40	35	28	63
Power, R.-N.	40	20	43	63
DeLuca, Rimouski	41	29	29	58
Marcotte, Val-d'Or	41	22	36	58
Gaudreau, Drum.	42	27	29	56
Poirier, Gatineau	38	27	29	56
Ehlers, Halifax	38	23	33	56
Gélinas, Val-d'Or	42	17	39	56
Darcy, Cap-Breton	40	22	29	51
Drouin, Halifax	23	17	33	50
Gazzola, Val-d'Or	42	12	38	50
Verrier, Drum.	42	29	20	49
Audette, Sherbrooke	43	11	37	48

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	23	16	5	2	116	84	34
Saint-Laurent	23	16	5	2	81	58	34
A-Laur.	23	16	7	0	100	74	32
St.Lawrence	23	11	8	4	88	79	26
Alma	24	13	11	0	106	94	26
Dawson	25	11	11	3	88	100	25
Thetford	23	10	12	1	73	94	21
Laflèche	23	8	14	1	98	119	17
Sorel-Tracy	23	4	17	2	67	115	10

Vendredi 10 janvier
Thetford à Laflèche, 19h45.
Samedi 11 janvier
Saint-Laurent à Laflèche, 14h15.
Sorel-Tracy à Lionel-Groulx, 15h30.
St.Lawrence à A.-Laur., 19h30.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lévis	33	22	10	1	0	107	80	45
T.-Rivières	34	18	12	1	3	105	84	40
St-François	34	17	14	1	2	94	93	37
C. N.-Dame	33	17	14	0	2	92	93	36
Jonquière	32	13	15	0	4	76	94	30

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Chât.	34	21	12	1	0	137	112	43
Magog	33	19	11	0	3	79	76	41
C.C.-LeMoy.	33	18	13	2	0	114	111	38
C.A.-Gir.	34	17	13	1	3	104	96	38
Lac-St-Louis	31	10	15	4	2	89	116	26

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C.E.-Blondin	33	22	11	0	0	104	84	44
L.-Montréal	33	19	10	2	2	97	83	42
Amos	33	15	14	2	2	88	100	34
Gatineau	32	10	17	1	4	104	138	25
St-Eustache	32	9	20	2	1	80	110	21

Vendredi 10 janvier
C.A.-Gir. à Magog, 19h.
St-Eustache à Gatineau, 19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
L.-St-Louis au C.C.-LeMoy., 19h30.
Magog au S. St-François, 18h30.
Samedi 11 janvier
Chât. au S. St-François, 14h.
C. N.-Dame à Jonquière, 14h.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.
Dimanche 12 janvier
L.-St-Louis au C.E.-Blondin, 13h30.
Gatineau à L.-Montréal, 13h30.
Amos à Saint-Eustache, 13h45.
Chât. à Jonquière, 14h.
C. N.-Dame au S. St-François, 14h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 14h.
C.A.-Gir. à T.-Rivières, 14h30.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	35	28	6	0	1	223	140	57
Princeville	34	26	5	1	2	183	107	55
Sherbrooke	35	24	6	3	2	172	112	53
Kahnawake	34	21	13	0	0	167	153	42
V.-Dor.	36	12	22	1	1	142	185	26
Longueuil	33	12	20	0	1	110	141	25
St-Hyacinthe	34	11	21	1	1	125	153	24

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	36	30	4	1	1	227	119	62
Ste-Agathe	37	21	15	0	1	180	182	43
Terrebonne	34	17	12	3	2	159	156	39
St-Léonard	37	14	21	0	2	139	166	30
Montréal-Est	35	12	18	5	0	166	204	29
La Tuque	34	12	21	1	0	111	190	25
Lachine	38	6	31	1	0	102	198	13

Mercredi 8 janvier
Montréal-Est 6 Terrebonne 5 (F)
La Tuque 2 St-Jérôme 9
Sherbrooke 8 Lachine 1
Jeudi 9 janvier
St-Hyacinthe à Longueuil, 19h30.
Samedi 11 janvier
Princeville à Kahnawake, 15h45.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
T.-Rivières	21	14	2	1	3	96	67	32
Sorel-Tracy	23	14	6	0	2	97	78	30
Thet. Mines	24	13	8	1	2	98	100	29
Jonquière	24	13	9	1	0	97	91	27
St.-G	24	12	10	1	1	90	91	26
R.-du-Loup	23	10	10	0	3	90	100	23
Cornwall	24	8	12	2	2	81	96	20
Laval	21	6	12	1	1	69	95	14

Vendredi 10 janvier
Thet. Mines à Jonquière, 20h.
R.-du-Loup à St-G., 20h.
Cornwall à Sorel-Tracy, 20h.
T.-Rivières à Laval, 20h.
Dimanche 12 janvier
St-G. à Cornwall, 14h30.
Laval à T.-Rivières, 16h.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	Pts
P. K. Subban	45	7	26	33
T. Plekanec	45	14	14	28
Max Pacioretty	36	19	7	26
A. Galchenyuk	44	10	13	23
Brian Gionta	44	7	16	23
Andreï Markov	45	3	19	22
B. Gallagher	44	11	10	21
D. Desharnais	43	6	15	21
Lars Eller	45	10	10	20
D. Brière	32	7	6	13
M. Bournival	38	6	5	11
Raphaël Diaz	43	0	11	11
Travis Moen	40	1	8	9
Rene Bourque	33	6	1	7
Brandon Prust	34	4	3	7
Josh Gorges	44	1	6	7
Alexeï Emelin	24	0	4	4
Francis Bouillon	34	0	3	3
Douglas Murray	25	0	2	2
Ryan White	33	0	2	2
Nathan Beaulieu	5	0	1	1
George Parros	9	0	0	0
Michael Blunden	6	0	0	0
Jarred Tinordi	6	0	0	0
Louis Leblanc	5	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
Martin St Pierre	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Budaj	5	4	1	23	1	2,14	,920
Price	20	11	4	77	2	2,22	,928

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Erik Karlsson	45	10	31	41
Bobby Ryan	45	18	19	37
C. MacArthur	44	15	18	33
Kyle Turris	45	11	22	33
Jason Spezza	40	12	19	31
Mika Zibanejad	35	10	9	19
Milan Michalek	45	7	12	19
Zack Smith	45	9	5	14
Cory Conacher	43	4	10	14
P. Wiercioch	29	3	11	14
Marc Méthot	40	3	10	13
Chris Phillips	42	1	12	13
Erik Condra	39	4	6	10
Joe Corvo	24	3	7	10
Colin Greening	45	4	5	9
Jared Cowen	42	3	4	7
Chris Neil	42	5	1	6
Eric Gryba	22	1	3	4
Cody Ceci	13	1	3	4
J.-G. Pageau	20	2	0	2
Derek Grant	20	0	2	2
Mark Stone	3	1	1	2
M. Borowiecki	13	1	0	1
Matt Kassian	22	0	1	1
S. da Costa	4	0	0	0
Mike Hoffman	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Lehner	5	9	3	47	0	2,68	,922
Anderson	14	9	5	89	2	3,18	,903

SOMMAIRES

MERCREDI

Montréal 1 Philadelphie 3

Première période
1. Philadelphie, Couturier 8 (Lecavalier, Meszaros) 6:27
2. Philadelphie, Rinaldo 1 (L. Schenn, Meszaros) 14:39
Pénalité(s) — Raffl Phi 9:33, Downie Phi 15:18.
Deuxième période
3. Philadelphie, Raffl 3 (Meszaros, B. Schenn) 8:24
4. Montréal, Plekanec 14 (Gionta) 17:37 (dn)
Pénalité(s) — B. Schenn Phi 6:08, Eller Mon 8:52, Prust Mon (maj.) 13:43, Rinaldo Phi (maj.) 13:43, Bournival Mon 15:47, Subban Mon 20:00.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Lecavalier Phi 13:08, Brière Mon 19:46.
Tirs au but

Montréal	9	6	5—20
Philadelphie	9	12	6—27

Gardiens — Montréal: Budaj (P, 5-4-1); Philadelphie: Mason (G, 18-10-4).
Avantages numériques — Montréal: 0-4; Philadelphie: 0-4.

Ottawa 3 Colorado 4 (P)

Première période
1. Colorado, McGinn 10 (Johnson, Holden) 2:19 (an)
2. Colorado, Hejda 5 (Landeskog, Stastny) 4:54
3. Ottawa, MacArthur 15 (Ryan) 15:02
Pénalité(s) — Conacher Ott 1:06.
Deuxième période
4. Ottawa, Spezza 12 (MacArthur, Karlsson) 12:53 (an)
5. Ottawa, Turris 11 (Stone, Karlsson) 14:18
Pénalité(s) — Barrie Col 2:27, Sarich Col 11:06, Hejda Col 12:14.
Troisième période
6. Colorado, Stastny 13 (Landeskog, Barrie) 17:40
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Prolongation
7. Colorado, Barrie 3 (Stastny, Landeskog) :33
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Tirs au but

Ottawa	11	12	9	0—32
Colorado	7	11	11	2—31

Gardiens — Ottawa: Anderson (PP, 14-9-5); Colorado: Varlamov (G, 20-8-4).
Avantages numériques — Ottawa: 1-3; Colorado: 1-1.

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Premier tour d'association
Samedi 4 janvier
Kansas City 44 Indianapolis 45
La N.-Orléans 26 Philadelphie 24
Dimanche 5 janvier
San Diego 27 Cincinnati 10
San Fran. 23 Green Bay 20
Demi-finales d'association
Samedi 11 janvier
La N.-Orléans à Seattle, 16h35.
Indianapolis en N.-Angleterre, 20h15.
Dimanche 12 janvier
San Fran. en Caroline, 13h05.
San Diego à Denver, 16h40.
Finales d'association
Dimanche 19 janvier
Association américaine
Équipes à être déterminées, 15h.
Association nationale
Équipes à être déterminées, 18h30.
Pro Bowl
Dimanche 26 janvier
Équipes à être déterminées, 19h30. **(à Honolulu)**
Super Bowl
Dimanche 2 février
Vainqueur de l'Ass. nationale c. Vainqueur de l'Ass. américaine, 18h30. **(à New York)**

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	17	17	,500	—
Brooklyn	14	21	,400	3½
Boston	13	23	,361	5
New York	12	22	,353	5
Philadelphie	12	23	,343	5½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	27	8	,771	—
Atlanta	19	17	,528	8½
Washington	16	17	,485	10
Charlotte	15	21	,417	12½
Orlando	10	25	,286	17

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiana	28	7	,800	—
Chicago	15	18	,455	12
Detroit	14	22	,389	14½
Cleveland	12	23	,343	16
Milwaukee	7	27	,206	20½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	28	8	,778	—
Houston	23	13	,639	5
Dallas	20	16	,556	8
La N.-Orléans	15	19	,441	12
Memphis	15	19	,441	12

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	27	8	,771	—
Portland	27	9	,750	½
Denver	17	17	,500	9½
Minnesota	17	18	,486	10
Utah	12	25	,324	16

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	25	13	,658	—
Golden State	24	14	,632	1
Phoenix	21	13	,618	2
L.A. Lakers	14	22	,389	10
Sacramento	11	22	,333	11½

Mercredi 8 janvier
Detroit 91 Toronto 112
Dallas 90 San Antonio 112
Golden State 98 Brooklyn 102
Indiana 87 Atlanta 97
Washington 102 La N.-Orléans 96
L.A. Lakers 99 Houston 113
Phoenix 104 Minnesota 103
Orlando 94 Portland 110
Boston 105 L.A. Clippers 111
Jeudi 9 janvier
Miami à New York, 20h.
Okl. City à Denver, 22h30.
Vendredi 10 janvier
Detroit à Philadelphie, 19h.
Washington en Indiana, 19h.
Houston à Atlanta, 19h30.
Charlotte au Minnesota, 20h.
Miami à Brooklyn, 20h.
Phoenix à Memphis, 20h.
Dallas à La N.-Orléans, 20h.
Chicago à Milwaukee, 20h30.
Cleveland à l'Utah, 21h.
Orlando à Sacramento, 22h.
Boston à Golden State, 22h30.
L.A. Lakers à L.A. Clippers, 22h30.
Samedi 11 janvier
Houston à Washington, 19h.
Brooklyn à Toronto, 19h.
Phoenix à Detroit, 19h30.
New York à Philadelphie, 19h30.
Milwaukee à Okl. City, 20h.
Charlotte à Chicago, 20h.
La N.-Orléans à Dallas, 20h30.
Orlando à Denver, 21h.
Boston à Portland, 22h.
Dimanche 12 janvier
Cleveland à Sacramento, 18h.
Atlanta à Memphis, 18h.
Minnesota à San Antonio, 19h.
Lundi 13 janvier
Milwaukee à Toronto, 19h.
Houston à Boston, 19h30.
Phoenix à New York, 19h30.
Washington à Chicago, 20h.
San Antonio à La N.-Orléans, 20h.
Orlando à Dallas, 20h30.
Denver à l'Utah, 21h.
Mardi 14 janvier
Sacramento en Indiana, 19h.
New York à Charlotte, 19h.
Okl. City à Memphis, 20h.
Cleveland à L.A. Lakers, 22h30.

HOCKEY

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	38	23	9	2	4	117	101	52
Providence	36	19	11	1	5	124	107	44
St. John's	35	18	14	1	2	105	94	39
Portland	32	14	13	1	4	89	101	33
Worcester	32	14	15	2	1	73	95	31

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	34	25	5	1	3	111	82	54
Albany	34	19	10	3	2	104	88	43
Adirondack	33	18	13	0	2	79	76	38
Bridgeport	36	13	18	1	4	89	117	31
Hartford	33	11	17	0	5	75	105	27

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Binghamton	35	22	10	0	3	125	106	47
Scranton	35	20	11	1	3	101	86	44
Norfolk	35	18	12	1	4	101	94	41
Hershey	33	15	12	3	3	103	96	36
Syracuse	34	15	14	2	3	93	105	35

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	33	19	11	2	1	95	83	41
Hamilton	**35**	**17**	**14**	**0**	**4**	**88**	**96**	**38**
Lake Erie	33	17	13	0	3	93	98	37
Rochester	33	14	13	3	3	92	102	34
Utica	32	11	18	1	2	76	100	25

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	36	24	9	1	2	125	85	51
Chicago	35	19	13	1	2	103	95	41
Milwaukee	33	17	10	5	1	87	86	40
Rockford	38	16	17	3	2	106	131	37
Iowa	32	14	14	2	2	78	88	32

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Abbotsford	37	23	12	1	1	117	102	48
Texas	36	21	10	2	3	128	101	47
Oklahoma	36	13	17	1	5	100	121	32
Charlotte	34	15	18	0	1	93	108	31
San Antonio	36	13	20	0	3	93	114	29

Mercredi 8 janvier
Utica à Oklahoma (reporté au 9, mauvais temps)
Rockford 2 G. Rapids 4
Binghamton 3 Rochester 1
Syracuse 4 W./B. Scranton

Une première occasion de voir les Titans

Les équipes M-13 et M-17 du Verbe Divin en action à l'aréna Léonard-Grondin en fin de semaine

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Ça fait plusieurs mois que les amateurs de hockey d'ici entendent parler des Titans du Verbe Divin et de la Ligue de hockey préparatoire scolaire. Et voilà qu'enfin, au cours du week-end, on verra à quoi tout ça ressemble.

Le Verbe Divin accueille demain et dimanche un *showcase* mettant en vedette plusieurs des formations de niveau M-13 et M-17 du circuit. Huit matches sont à l'horaire demain à compter de 13 h et trois autres sont au programme dimanche à partir de 11 h 30, bien sûr au Centre sportif Léonard-Grondin. Les M-13 granbyens disputeront trois rencontres et les M-17, une.

« Un week-end comme celui-là représente beaucoup d'organisation, explique le directeur technique de l'organisation des Titans, Patrick Lachapelle. Il faut prévoir l'accueil, l'embauche des arbitres (rappelons que le LHPS n'est pas fédérée), du chronométreur, du responsable de l'animation, etc. C'est du travail, mais nous sommes très excités à l'idée de faire découvrir notre produit aux gens. »

Jason Béliveau, qui dirige le M-17, en est un autre qui est très excité. Surtout que son club connaît une excellente saison en vertu de sa fiche de 11 victoires, six défaites et une défaite en bris d'égalité.

« Je ne savais pas trop à quoi m'attendre en début de saison puisque nous avions une équipe d'expansion, dit-il. Mais je dirige des joueurs rapides, pas gros, mais rapides, des joueurs intenses, des jeunes qui ont à coeur la cause de la formation. Ils sont intéressés, ils sont attentifs, ils veulent apprendre. C'est véritablement un plaisir de les *coacher*. »

Les Titans occupent le troisième rang (sur 13 équipes) du classement général. Étonnamment, leur meilleur marqueur ne vient qu'au 20e rang des meilleurs éléments offensifs de LHSP. Avec 18 points en autant de matches, Jérémy Nadeau-Fortin (7-11) devance Patrick Johnston (7-9-16) et Charles-Antoine Jolin (8-7-15) dans le camp granbyen.

Devant le filet, Samuel Dugré s'impose avec une moyenne de but alloués de 2,97 et un pourcentage d'arrêts impressionnant de ,923 en neuf matches (5-3-1).

« On met l'accent sur le jeu collectif, reprend Béliveau. Les gars sont très respectueux du système de jeu. »

Béliveau, qui a joué au hockey universitaire américain et canadien, n'ose pas s'aventurer quand on lui demande de nous parler du calibre de jeu offert dans la catégorie M-17 de la LHPS. Mais il affirme que plusieurs de ses joueurs sont sous la loupe de recruteurs de *prep schools* américaines et d'équipes de la LHJMQ.

« Ça donne une idée de la qualité de notre hockey, ajoute celui qui a aussi été entraîneur adjoint chez les Inouk. Pour le reste, vous jugerez après avoir vu. »

Les Titans de Béliveau affronteront les Marquis du Collège Mont-Sainte-Anne (13-3-2) dimanche sur le coup de 15 h sur la glace C du Centre sportif Léonard-Grondin. Pour ce match comme pour les 10 autres matches du week-end, l'entrée sera gratuite.

Quant aux Titans M-13 (1-13-1), qui ne gagnent pas souvent, mais qui progressent paraît-il, ils ont rendez-vous avec le Collège Sainte-Anne de Lachine à 13 h demain, puis avec le Collège Mont-Sainte-Anne à 17 h 30 toujours demain et avec le Collège Jean-Eudes de Montréal dimanche à 12 h 30, les trois fois sur la patinoire principale.

PHOTO ALAIN DION

Jason Béliveau dirige avec succès la formation M-17 des Titans.

LES CONDITIONS DE SKI

	Ski Bromont 7 versants	SUTTON montsutton.com	OWL'S HEAD SKI \ GOLF \ VILLÉGIATURE • RESORT
Nombre de pistes ouvertes	85/113	25/60	20/50
Surface	Granuleuse fine	Damée, granulée	Neige damée
Base	Travaillée	Durcie	Damée
Chute de neige en 24 H	1 cm	2-3 cm	0 cm

Conditions à 21 h hier soir. Pour les conditions de piste à jour, visiter les différents sites internet des stations de ski.

3378318

ÉCOLE SECONDAIRE DU VERBE DIVIN

HOCKEY SCOLAIRE
«SHOWCASE» GRANBY LHPS
TITANS VERBE DIVIN
à l'aréna Léonard-Grondin

M-13

Date	Heure				Glace
11 jan.	**13 h**	**Verbe Divin**	**vs**	**Collège St-Anne**	**B**
11 jan.	14 h 30	Collège de Lévis	vs	Collège Mont-St-Anne	B
11 jan.	16 h	École de l'odyssée	vs	Collège Jean-Eudes	B
11 jan.	**17 h 30**	**Verbe Divin**	**vs**	**Collège Mont-St-Anne**	**B**
12 jan.	11 h	Collège St-Anne	vs	Collège de Lévis	B
12 jan.	**12 h 30**	**Verbe Divin**	**vs**	**Collège Jean-Eudes**	**B**
12 jan.	14 h	Collège Mont-St-Anne	vs	École de l'odysée	B
12 jan.	15 h 30	Collège St-Anne	vs	Collège Jean-Eudes	B

M-17

12 jan.	11 h 30	Bishop College School	vs	Collège Jean-Eudes	C
12 jan.	13 h 15	Collège St-Bernard	vs	Collège St-Hilaire	C
12 jan.	**15 h**	**Collège Mont-St-Anne**	**vs**	**Verbe Divin**	**C**

FAITES PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE EN 2014-2015

SOIRÉE D'INFORMATION
le mardi 18 février à 19 h
au local 114 de l'École secondaire du Verbe Divin
Information: Patrick Lachapelle
450 378-1074, poste 230

École secondaire privée de langue française 1021, rue Cowie, Granby, 450 378-1074 • www.verbedivin.com

« Je reviens parce que je voulais revenir »

Jason Houde est de retour avec les Inouk, qui ont maintenant sept 20 ans

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Sans faire de transaction, les Inouk ont amélioré leur formation pour la peine, hier.

Ainsi, l'attaquant Jason Houde, qui avait disputé un match avec les Inouk en début de saison, est rentré à Granby après avoir été libéré par le Phoenix de Sherbrooke et après avoir ensuite été ignoré par les autres équipes de la LHJMQ alors qu'il était au ballotage. Il a participé à la séance d'entraînement d'hier après-midi.

S'il n'a jamais été dominant dans la LHJMQ à Rouyn-Noranda, Québec et Sherbrooke, Houde a tout ce qu'il faut pour l'être dans la Ligue junior AAA. Il est grand et gros (6'1" et 205 livres), il aime les coins de patinoire et le devant du filet et il possède un excellent lancer.

« Je suis sincèrement heureux d'être de retour à Granby, a-t-il dit. J'en suis à mes derniers milles dans les rangs juniors et je veux gagner. Les Inouk ont une superbe équipe et je sais que j'ai des chances de soulever la coupe ici. Je n'étais pas intéressé à rester dans la LHJMQ si c'était pour partir au loin ou encore si c'était pour me retrouver au sein d'une équipe perdante. Je reviens ici parce que je voulais revenir. »

Houde a atterri à Granby à la fin septembre après avoir été rendu disponible par les Remparts. Après avoir obtenu un but et une passe dans un match à Sainte-Agathe, il a été mis sous contrat par le Phoenix. En 23 rencontres à Sherbrooke, il a amassé 12 points dont quatre buts.

« Je pensais être capable de faire mieux à Sherbrooke, a-t-il repris. Et si je ne suis plus avec l'équipe, c'est justement parce que je ne produisais pas assez. Avant de me soumettre au ballotage, le Phoenix a tenté de m'échanger, mais ça n'a pas fonctionné. »

Après avoir été embauché par le Phoenix, Houde a continué à suivre les activités des Inouk et il est resté en contact avec quelques joueurs de l'équipe.

« J'avais aimé mon court passage ici et je savais que je quittais une belle équipe. Mais bon, faut croire que j'étais dû pour jouer à Granby ! »

Et tout comme Charles-Étienne Martin et Guillaume Cloutier, deux autres joueurs de 20 ans qui viennent de s'amener à Granby, il est convaincu que les Inouk ont ce qu'il faut pour aller jusqu'au bout.

« Je suis ici pour gagner, je suis ici pour donner une première coupe à Granby », a-t-il dit.

Sept 20 ans

L'arrivée de Jason Houde fait en sorte que les Inouk ont maintenant sept joueurs de 20 ans, un de plus que la limite permise par la Ligue junior AAA cette saison. En fait, pour être plus précis, une équipe ne peut compter plus de six joueurs de 20 ans en uniforme.

C'est ce soir que se termine la période de transactions dans la LHJAAAQ. Hier après-midi, Marco Bernard, qui multiplie les réunions au Centre sportif Léonard-Grondin cette semaine, avait l'air d'un directeur général qui préparait un gros coup.

Et il y a Louis Gagné, 20 ans, qui ne reviendra pas au jeu avant un bon moment en raison d'une double fracture à une main. Le plâtre qui lui a été mis cette semaine sera retiré le 5 février. Sa condition est certes un élément que considère le DG des Inouk dans le casse-tête qu'il a devant lui.

« On a un 20 ans de trop, c'est vrai, et il y a plusieurs possibilités devant nous. Les prochaines heures risquent d'être intéressantes… », a laissé tomber Bernard, sourire en coin.

PHOTO JANICK MAROIS

« Les Inouk ont une superbe équipe et je sais que j'ai des chances de soulever la coupe ici », a mentionné Jason Houde.

» EN BREF

Nouveau directeur de course à l'Autodrome

GRANBY (MT) — L'Autodrome aura un nouveau directeur de course la saison prochaine : Steve Salvas prendra ainsi la relève de Donald Forté.

« Il y a deux ans, Dominic Lussier et Jean-François Tessier m'ont demandé de sortir de ma retraite afin d'agir comme directeur de course à Granby. J'ai dit oui, tout en leur disant que j'avais l'intention d'y aller une saison à la fois. J'ai beaucoup aimé les deux dernières années, mais l'heure est venue de passer à autre chose », a expliqué Forté.

Forté a parlé d'une décision « d'un commun accord » avec Lussier et Tessier.

Salvas, son successeur, possède un long curriculum vitae. Il notamment été signaleur à l'Autodrome de 1985 à 1992, directeur de course à Granby en 2003 et il occupe les mêmes fonctions au RPM Speedway depuis l'année dernière.

Il entamera sa 29e saison à titre d'officiel le printemps prochain.

Biathlon : l'Autriche devance l'Allemagne

RUHPOLDING, ALLEMAGNE (ASSOCIATED PRESS) — Dominik Landertinger a devancé l'Allemand Simon Schempp au sprint, hier, pour mener l'Autriche à la victoire au relais masculin 4 x 7,5 km de la Coupe du monde de biathlon.

L'équipe autrichienne composée de Christoph Sumann, Daniel Mesotitsch, Simon Eder et Landertinger a eu besoin de huit balles supplémentaires et elle a évité les tours de pénalité en route vers un chrono d'une heure, 15 minutes et 40,9 secondes.

L'Allemagne a fini à un dixième de seconde d'écart, après avoir raté une cible de plus.

La Russie a pris le troisième rang à 14,9 secondes, avec sept cibles ratées et aucun tour de pénalité. Cela lui a permis de se maintenir en tête du classement de la Coupe du monde.

3399074

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Nadal, Murray et Federer dans la même portion

MELBOURNE, AUSTRALIE (ASSOCIATED PRESS) — Le favori Rafael Nadal aura du pain sur la planche aux Internationaux d'Australie puisqu'il est dans la même portion de tableau que Andy Murray, Roger Federer et Juan Martin del Potro après le tirage effectué ce matin (heure locale de Melbourne).

Nadal fera face à Bernard Tomic au premier tour et pourrait devoir affronter del Potro en quarts de finale et potentiellement Murray ou Federer en demi-finale.

Le champion en titre Novak Djokovic est dans l'autre portion du tableau en compagnie de la troisième tête de série, David Ferrer.

Le Canadien Milos Raonic fera face à Daniel Gimeno-Traver au premier tour alors que son compatriote Vasek Pospisil se mesurera à Samuel Groth. Frank Dancevic et Peter Polanski, eux, devront se qualifier pour accéder au tableau principal.

Dancevic a d'ailleurs remporté son deuxième match de qualification 6-4, 1-6, 7-5 face à l'Américain Bobby Reynolds.

Du côté féminin, Serena Williams amorcera le tournoi contre l'adolescente Ashleigh Barty. Elle est classée dans la même portion de tableau que la championne des Internationaux des États-Unis en 2011, Sam Stosur, et Li Na.

La championne en titre, Victoria Azarenka, et Maria Sharapova sont dans l'autre portion, ce qui signifie qu'elles pourraient affronter Williams en finale seulement.

La Canadienne Eugenie Bouchard fera face à la Chinoise Hao Chen Tang au premier tour. Sa compatriote Stéphanie Dubois devra quant à elle se qualifier prendre part au tournoi.

Le premier majeur de la saison s'amorcera lundi.

SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT D'ALTENMARKT-ZAUCHENSEE

Fenninger devance Gut et Maze

ALTENMARKT-ZAUCHENSEE (ASSOCIATED PRESS) — L'Autrichienne Anna Fenninger a affiché le temps le plus rapide de la première séance d'entraînement tenue en vue de la Coupe du monde d'Altenmarkt-Zauchensee, en Autriche.

Fenninger, qui cherchera demain à signer la première victoire de sa carrière en descente, a complété le tracé de 3 km du parcours Kaelberloch en une minute et 48,94 secondes.

La Suisse Lara Gut, qui a remporté une descente à Beaver Creek le mois dernier, a fini deuxième à 0,28 seconde, tandis que la championne en titre du classement général de la Coupe du monde Tina Maze a pris le troisième rang à 0,61.

L'Allemande Maria Hoefl-Riesch, la meneuse au classement général à l'heure actuelle, a réussi le quatrième temps à 0,65 d'écart.

Larisa Yurkiw a été la meilleure Canadienne avec une 20e place en 1:51,75. La Québécoise Marie-Michèle Gagnon a fini 32e en 1:52,41.

En l'absence de Lindsey Vonn, qui ne skiera plus cette saison, Julia Mancuso a été l'Américaine la plus rapide avec le 22e temps, à 2,86 secondes de Fenninger.

LE HOCKEY PRÉPARATOIRE SCOLAIRE DE PASSAGE À GRANBY

PAGE 21

Les Castors en ronde demi-finale

Les Vics atome BB perdent 5-2 contre les Aigles à Cowansville

FERNAND BÉLANGER
fernand.belanger@lavoixdelest.ca

GRANBY— Les Vics BB de Granby ont baissé pavillon 5-2 face aux Aigles de St-Jean-sur-Richelieu, à leur première partie au 23e Tournoi national atome de Cowansville, hier soir au Pavillon des sports.

Antoine Bernard a le mieux fait pour les Aigles avec un filet et deux aides. Le club johannais est troisième au classement provincial.

Jeremy Plouffe et Philippe Richard ont fait mouche pour les Vics qui étaient à égalité 2-2 avec les Aigles à l'issue du premier tiers-temps.

La formation granbyenne renouera avec la compétition cet après-midi, en affrontant les Hurricanes de Montréal, à 15h30, dans une des 10 rencontres au calendrier.

Les Castors B de Marieville ont été les premiers à atteindre la ronde demi-finale en prenant la mesure du Métro Brunelle du Val St-François par le score de 6-3.

Malik Grenier (2-1), Isaac Villeneuve-Marion (1-2), Laurie Normand (1-1), Mathias Bellemare et Mikaël Maher ont fait bouger les cordages dans le camp des Castors. Benjamin Lagacé a fourni deux aides.

La prochaine partie des Castors aura lieu dimanche à 8h.

PHOTO MAXIME SAUVAGE

Jeremy Plouffe (no 75) des Vics atomes BB de Granby, a partagé sa joie avec ses coéquipiers Louis-Philippe Lacasse (71) et Wesley Brasseur (65), après avoir marqué le deuxième but de son équipe.

Les Panthères B de Granby ont par ailleurs vaincu les Rockies de Bromont 5-2.

Victor Roy (2-1), Xavier Daviau (2-0) et Alexis Ferland (1-2) ont touché la cible pour les Panthères. Olivier Brunelle a obtenu deux passes. Félix Dubé et Julien Langlois ont réussi les buts des Rockies.

Le Husky CC de Cowansville jouera son premier match, ce soir à 19h45, contre les Gladiateurs du St-Laurent.

Nicolas Hamel marque quatre buts à Valcourt

Nicolas Hamel y est allé de quatre buts, y compris trois en 4m12s en troisième période, pour mener les Aigles pee-wee B de Granby à un triomphe de 5-2 aux dépens du Provigo d'Acton/Valcourt, au 45e Tournoi provincial de hockey pee-wee/bantam/midget de Valcourt.

Félix Antoine-Doucet a été l'autre compteur des Aigles. Alexis Bélanger (1-1) et Noa Desmarais ont répliqué pour les perdants.

Les Panthères pee-wee B de Granby ont arraché une victoire de 3-2 contre le Club Piscine de Sherbrooke, lors de la partie inaugurale du tournoi valcourtois hier après-midi.

William Daviau a brillé avec une paire de buts et Jacob Kennes a été l'autre marqueur des siens.

Le Carquest pee-wee d'Acton/Valcourt a pour sa part été blanchi 5-0 par le club Jeux Modul'Air de Drummondville.

Les Rockies pee-wee A de Bromont ont été battus 3-1 par le Hockey Expert de Sherbrooke. Alexi Cordeiro-Beaupré a été l'unique marqueur du club bromontois.

Le Quasar pee-wee CC en ronde éliminatoire à St-Hyacinthe

Le Quasar CC des Cantons-de-l'Est sera en action en ronde éliminatoire au 41e Tournoi national pee-wee de St-Hyacinthe samedi, à 8h, contre le Blitz de Varennes au Pavillon de la Jeunesse.

Le Husky CC de Cowansville, qui a déjà deux victoires à sa fiche, complétera son premier tour au tournoi maskoutain, ce matin à 8h30 au Stade Charles-Auguste-Gauvin.

Les Harfangs AAA du Triolet, auteur d'un gain et une défaite, livreront bataille au Typhon du Séminaire St-François, ce soir à 20h45 au Stade Louis-Philippe-Gaucher.

Tim Murray embauché au poste de D.G. des Sabres

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Tim Murray a 20 ans d'expérience dans la Ligue nationale, dont les sept dernières avec les Sénateurs d'Ottawa.

JOHN WAWROW
Associated Press

BUFFALO, N.Y. — Tim Murray a quitté son poste d'adjoint au directeur général chez les Sénateurs d'Ottawa afin de devenir D.G. des Sabres de Buffalo.

«Je voulais le candidat qui se mariait le mieux à notre équipe, et il a un bon oeil pour repérer les joueurs de talent», a commenté le président des Sabres Pat LaFontaine, hier, lorsqu'il a officiellement présenté Murray en conférence de presse.

«Il l'a mérité. Il a occupé tous les postes possibles pour en arriver à ce stade. Il a eu du succès partout où il est passé. Et il aura du succès ici à Buffalo.»

Murray a passé les sept dernières saisons à travailler pour les Sénateurs et il a 20 ans d'expérience dans la LNH après avoir fait ses débuts comme dépisteur avec les Red Wings de Detroit en 1993. L'homme de 50 ans est le neveu du D.G. des Sénateurs Bryan Murray, qui lui a servi de mentor au fil de sa carrière.

«Le moment était bien choisi pour voler de mes propres ailes et essayer de mettre mon empreinte sur le monde du hockey», a déclaré Murray, qui s'est retrouvé un des quatre finalistes pour le poste de D.G., le week-end dernier, deux mois après que LaFontaine eut entrepris ses recherches pour remplacer Darcy Regier.

Celui-ci a été congédié en novembre en compagnie de l'entraîneur Ron Rolston, alors que les Sabres montraient une fiche de 4-15-1, la pire de la ligue — et la pire de l'histoire de la concession en début de saison.

Bien que l'équipe ait amélioré ses résultats avec une fiche de 8-11-3 depuis l'arrivée de l'entraîneur par intérim Ted Nolan, Murray a souligné qu'il aura beaucoup de travail à faire au cours des prochains mois.

Le nouveau D.G. entend mener à terme la transformation entreprise par Regier en bâtissant son club par la voie du repêchage. Mais il n'aura rien contre les échanges impliquant les joueurs du noyau qui restent — y compris le gardien Ryan Miller.

«Cette équipe est en dernière place en ce moment, a-t-il dit. Tout le monde peut être sujet à être échangé.»

Miller, tout comme le capitaine Steve Ott et le nouveau venu Matt Moulson, en sont à leur dernière année de contrat.

Murray a indiqué qu'il est ouvert à la possibilité de travailler avec Nolan au-delà de la saison actuelle, même s'il dit ne pas avoir peur de brasser la cage.

«Je ne crois pas qu'on a nécessairement besoin de deux jours ou de deux semaines pour prendre une décision», a-t-il affirmé.

LaFontaine ne s'est pas arrêté avec Murray dans ses efforts pour bonifier son secteur hockey. Outre leur nouveau D.G., les Sabres ont embauché le dirigeant membre du Panthéon du hockey Craig Patrick pour agir comme adjoint spécial et conseiller. Il s'agit d'un nouveau poste créé au sein de l'organisation.

Patrick a 32 ans d'expérience dans la LNH, dont 17 comme D.G. des Penguins de Pittsburgh.

COWANSVILLE

TOYOTA

CHEZ NOUS UN PRIX, LE VRAI !

TOYOTA DESTINATION BONNE AFFAIRE

YARIS 2014

À L'ACHAT
À partir de
15 750$** ou EN LOCATION **86$ / 2 sem.

MATRIX 2014

À L'ACHAT
À partir de
18 315$ ou EN LOCATION
À partir de
101$ / 2 sem.

RAV4 2014

À L'ACHAT
À partir de
25 480$ ou EN LOCATION
À partir de
156$ / 2 sem

COROLLA 2014

À L'ACHAT
À partir de
17 515$ ou EN LOCATION
À partir de
89$ / 2 sem.

*Location 60 mois, sur approbation du crédit. 100 000 km inclus, 7 ¢ du km excédentaire sur la Corolla, 10 ¢ du km excédentaire sur le Rav4. Photos à titre indicatif seulement. Taxes et frais d'immatriculation en sus. Sous réserves applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent un véhicule et en prennent possession entre les 1er et 31 janvier 2014. Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. **Voyez votre concessionnaire Cowanville Toyota pour les détails complets sur toutes les offres.

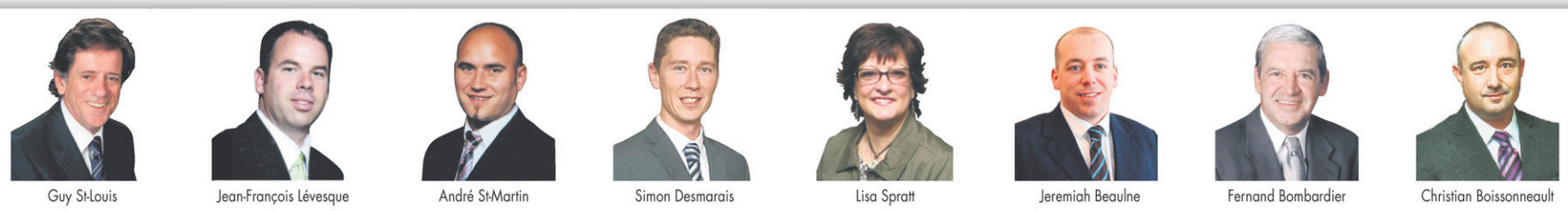

Guy St-Louis · Jean-François Lévesque · André St-Martin · Simon Desmarais · Lisa Spratt · Jeremiah Beaulne · Fernand Bombardier · Christian Boissonneault

165, rue de Salaberry • 450 263-8888

cowansvilletoyota.com

STAR SYSTÈME DE SÉCURITÉ

TOYOTA faire toujours mieux